

Etude sur la définition d'indicateurs économiques pour le suivi des territoires

DREAL Haute-Normandie

Fiches indicateurs

Rapport d'étape - version de fin d'étude

SOMMAIRE

Structuration de la Fiche-Indicateur :	5
Indicateur n° 01 : L'emploi par secteur d'activité	10
Connaissance locale de l'appareil productif / Clap.....	12
Champ de l'opération.....	12
Caractéristiques techniques.....	13
Indicateur n° 02 : Les entreprises par secteur d'activité	17
Création d'établissement.....	20
Présentation de la source.....	20
Source et champ couvert.....	20
Avertissement avant utilisation.....	21
Indicateur n° 03 : Le poids du présentiel	25
Indicateur n° 04 : Le poids des PME/TPE.....	29
Indicateur n° 05 : Dépendance des emplois industriels du territoire à un siège social exogène.....	32
Indicateur n° 06 : Poids des grands groupes industriels.....	35
Indicateur n° 07 : Taux de création d'établissements par secteur	38
Indicateur n° 08 : Taux de survie à 5 ans.....	42
Indicateur n° 09 : Potentiel de relève.....	45
Indicateur n° 10 : Nombre de projets de recrutement par secteur.....	48
Indicateur n° 11 : Proportion d'embauches jugées les plus difficiles.....	51
Indicateur n° 12 : SAU par type de production végétale.....	54

Indicateur n° 13 : Elevage bovin.....	57
Indicateur n° 14 : Composition de la population active.....	60
Indicateur n° 15 : Composition de la population active agricole	64
Indicateur n° 16 : Part de la population diplômée.....	67
Indicateur n° 17 : Chômage.....	70
Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi :	70
Indicateur n° 18 : Composition de la population inactive.....	74
Indicateur n° 19 : Taux de mortalité prématurée des hommes	77
Indicateur n° 20 : Taux de pauvreté.....	81
Indicateur n° 21 : Solde migratoire.....	84
Indicateur n° 22 : Typologie socioéconomique des migrants résidentiels.....	86
Indicateur n° 23: Composition de la famille.....	90
Indicateur n° 24 : Ventilation des logements par nombre de personnes et nombre de pièces.....	94
Indicateur n° 25 : Description du parc de logements.....	97
Indicateur n° 26 : Part de propriétaires.....	101
Indicateur n° 27: Revenus des ménages par quintile.....	104
Indicateur n° 28 : Qualité du logement.....	107
Indicateur n° 29 : Dotation du territoire en équipements de santé.....	111
Indicateur n° 30 : Densité de commerces.....	114
Indicateur n° 31 : Consommation d'énergie par type de combustible.....	117
Indicateur n° 32 : Trajets Domicile-Travail.....	120
Indicateur n° 33 : Motorisation des ménages.....	123

Indicateur n° 34: Surfaces dédiées au logement et densité	126
Indicateur n° 35 : Surface agricole utile.....	129
Indicateur n° 36 : Poids de la forêt.....	132
Indicateur n° 37 : Prix des terres à la petite région agricole...	135
Indicateur n° 38 : Volume de logements mis en chantier.....	137
Indicateur n° 39 : Surface de locaux mis en chantier.....	140
Indicateur n° 40 : Occupation des zones d'activité.....	143
Indicateur n° 41 : Desserte du territoire en infrastructures.....	146
Indicateur n° 42 : Zones sous contraintes.....	149

Structuration de la Fiche-Indicateur : Nom de l'indicateur

Problématique : XX
Axe : XX

Quel est cet indicateur ?



- Variables concernées

Nom de l'indicateur	Variable A
	Variable B

- Description de l'indicateur

Unité de mesure	
Périodicité de la mesure	Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur
Dernière année disponible	
Source des données	Recensement 2007 exploitation complémentaire
Nature précise des données de bases	Géokit 3 « mobilité »
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Pôle Statistique DREAL HN
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	

- Définitions et concepts fondamentaux
- Présentation de la source (méthodologie de collecte, caractéristiques techniques)

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes :

Cette partie présente les types de comparaison géographique pertinents pour l'analyse.



Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Cette partie présente la/les formes de représentations de l'indicateur exposé (quantitatif/ qualitatif, carte, tableaux graphiques, etc.) ou pouvant l'accompagner pour l'appuyer.



Que faire du résultat ?

- Interprétation et corrélations :

- ✓ **Pour répondre à la problématique :**

Cette partie vise à expliquer le rôle de l'indicateur dans la problématique à laquelle il se rattache, notamment à la lumière des autres indicateurs qui composent la problématique

- ✓ **Pour aller plus loin :**

Cette partie propose des corrélations avec d'autres indicateurs permettant de compléter la problématique.

- Enjeux et potentiel prospectif :

Cette partie présente les différents enjeux-clés liés à l'indicateur et son potentiel de réflexion prospective sur le territoire.



Comment l'enrichir ?

- Les experts à solliciter pour des précisions techniques
- Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Indicateurs n°00: Données clés

Problématique : Données clés
Axe : Caractéristiques générales

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

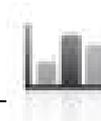
Population (recensement 2008)	<i>Nombre d'habitants</i>
	<i>Population/superficie : densité de population</i>
Pyramide des âges (recensement détail 2007)	<i>moins de 15 ans</i>
	<i>15 - 29 ans</i>
	<i>30 - 59 ans</i>
	<i>60 - 74 ans</i>
	<i>plus de 75 ans</i>
	<i>total population</i>
Superficie	<i>Superficie totale du territoire en km²</i>
Typologie du territoire urbain/rural	<i>Carte des communes par catégorie DREAL Territoires et Habitat</i>
Part des résidents travaillant sur le territoire (recensement détail 2007)	<i>Agriculteurs exploitants</i>
	<i>Artisans, commerçants, chefs entreprise</i>
	<i>Autres pers sans activité professionnelle</i>
	<i>Cadres, prof intellectuelles supérieures</i>
	<i>Ouvriers</i>
	<i>Employés</i>
	<i>Professions intermédiaires</i>
	<i>Total population active</i>
	<i>Population inactive</i>
Liste des grands projets d'aménagement impactant le territoire	<i>Liste des grands projets d'aménagement impactant le territoire</i>

Cette partie regroupe les données-clés utiles à l'ensemble de l'analyse du territoire. Il s'agit de disposer des éléments de présentation de l'identité du territoire, nécessaires au travail d'interprétation des indicateurs des autres problématiques, aux différentes échelles requises.

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes pour l'analyse : SCoT, zone d'emploi (cf « Comment l'enrichir »), région, France métropolitaine.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateurs quantitatifs, cartes et compléments qualitatifs (liste des grands projets répertoriés).

Nous notons particulièrement que la pyramide des âges peut être représentée sous forme de graphique, en valeur et en pourcentage de la population.

Le pourcentage d'évolution de la population et la densité de population peuvent être représentés sous forme cartographique à la commune.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Les données de population (nombre d'habitant, densité de population, pyramide des âges), celles liées au territoire (superficie) et à son actualité (grands projets en cours) constituent les ordres de grandeur auxquels l'opérateur pourra se référer pour préciser certaines analyses, calculer certaines valeurs relatives et appuyer certaines observations.

Cette approche du territoire permet également de visualiser les sous-territoires d'influence et ceux qui attirent les projets de demain qui influenceront l'avenir du SCoT.

- **Pour aller plus loin :**

Ces éléments dressent le cadre général du territoire analysé, permettant de contextualiser et de territorialiser les analyses des différentes problématiques.

Enjeux et potentiel prospectif :

L'observation rétrospective des indicateurs de population, de comportement des résidents, et de typologie du territoire présentent les grandes tendances d'évolution d'un territoire (jeune et urbain, offrant un emploi local à ses résidents, etc.). Ces tendances lourdes constituent autant d'invariants à prendre en compte dans la réflexion prospective. D'autre part, la liste des grands projets impactant le territoire présentent les facteurs exogènes pouvant introduire une rupture ou a minima influencer l'évolution du territoire. Rigoureusement mise à jour en

parcourant les contrats territoriaux et autres documents de planification, elle permet d'alimenter d'éventuelles hypothèses prospectives pour forger des scénarios d'évolution.

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Avant de solliciter un expert technique, solliciter un expert de premier niveau au sein du service Pôle statistiques de la DREAL Haute-Normandie (MAGD).

Mail : psp.magd.dreal-hnormandie@developpement-durable.gouv.fr

Tel : 02 35 58 52 85

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Il s'agit de données clés fréquemment analysées dans les diagnostics territoriaux et autres publications sur des problématiques nationales, régionales et infra-territoriales. Nous attirons particulièrement l'attention sur les documents de planification (contrats territoriaux des EPCI, SCoT, PLU, PDU, etc.) et des observations réalisées par des partenaires (CCI, Conseil généraux, Conseil Régional, DDTM) pour renseigner rigoureusement les éléments relatifs aux grands projets prévus ou en cours sur le territoire.

En ce qui concerne la typologie du territoire, l'étude complète *Définition d'une typologie des communes de Haute-Normandie dans le domaine de l'habitat* (Février 2010, DREAL Haute-Normandie Habitat et territoires et CETE Normandie Centre) enrichit l'observation des infra-territoires.

Indicateur n° 01 :
**L'emploi par secteur
d'activité**

Problématique : Spécialisation
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Part de l'emploi par secteur d'activité	Agriculture sylviculture pêche
	Construction
	Industrie
	dont Energie, eau, gestion des déchets et dépollution
	dont Industries agroalimentaires
	dont Cokéfaction et raffinage
	dont Industrie électrique et électronique
	dont Fabrication de matériels de transports
	dont Fabrication d'autres produits industriels
	<i>Textile, Habillement, cuir</i>
	<i>Travail du bois, industries du papier et imprimerie</i>
	<i>Industrie chimique</i>
	<i>Industrie pharmaceutique</i>
	<i>Industrie du caoutchouc, plastique et produits minéraux non métalliques</i>
	<i>Métallurgie et fabrication de produits métalliques</i>
	<i>Autres industries manufacturières</i>
	Services
	dont Transports, entreposage
	dont Hébergement, restauration
	dont Information, Communication
	dont Activités financières, d'assurance
	dont Act. Scient., techniq.; services admin. & soutien
	dont Admin. Publique, enseignement, santé & action sociale
dont Autres	
Commerce	
Total	

Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Nombre d'emplois % lorsque rapporté au total
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernière année disponible	2009
Source	INSEE-CLAP
Nature précise des données des bases	http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-adm-clap.htm
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	<i>Seuls les emplois salariés sont comptabilisés On compte des postes et non des salariés, un salarié peut avoir 2 postes Un secteur d'activité est l'activité principale de l'entreprise qui peut avoir des activités secondaires Attention aux évolutions de long terme dans CLAP, le champ de l'enquête a évolué</i>

Présentation de la source

Connaissance locale de l'appareil productif / Clap

Organisme responsable	<ul style="list-style-type: none"> - Insee, - Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR) - Pôle Clap (Direction régionale de Midi-Pyrénées)
Type d'opération	Synthèse de sources administratives
Objectifs	<p>Le dispositif Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) est conçu pour fournir des statistiques sur le tissu économique local.</p> <p>Il produit des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal (voire infra-communal), sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.</p>
Thèmes abordés	<p>L'appareil productif local :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractéristiques des entreprises et des établissements (nombre, taille, secteur d'activité) et les rémunérations versées ; - postes de travail offerts par les entreprises et les établissements : nombre de postes, catégorie socioprofessionnelle, sexe, type d'emploi (y compris : apprentis, contrats aidés, stagiaires) ; - emploi salarié mesuré en termes de " postes de travail " au 31 décembre de l'année. L'emploi salarié est aussi évalué en équivalent temps plein sur l'année. <p>Les non-salariés (artisans, professions libérales...) ne sont pas comptabilisés. Les données de Clap sont disponibles à un niveau géographique fin (région, département, canton ou ville, commune) et pour un large spectre de zonages (zones d'emploi, etc.).</p>

Champ de l'opération

Champ géographique	France métropolitaine et départements d'outre-mer (DOM)
---------------------------	---

Champ(s) statistique(s) couvert(s) Les données de Clap relatives à une année concernent les entreprises et les établissements ayant eu au moins un jour d'activité économique dans l'année d'exercice considérée, qu'ils soient employeurs ou non.

Clap couvre l'ensemble des activités de l'économie marchande et non marchande hors agriculture, le ministère en charge de la défense et emplois domestiques (emplois dont l'employeur est un ménage).

Caractéristiques techniques

Périodicité de l'opération Les données de Clap sont mises à jour annuellement et sont disponibles à l'automne de chaque année sous forme de tableaux standards dans l'espace "Statistiques locales" (ESL) sur le site <http://www.statistiques-locales.insee.fr>.

Historique La première diffusion des statistiques issues de Clap porte sur les données de l'année d'exercice 2003.

Méthodologie Clap est un système d'information alimenté par plusieurs sources.

1. Le répertoire des entreprises et des établissements ou REE-Sirene, constitué à partir du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).
2. Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation de trois sources :
 - les déclarations annuelles de données sociales (DADS) ;
 - les bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf (Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociales et d'allocations familiales) qui constituent le système d'information "Epure" ;
 - le système d'information sur les agents de l'État ;
 - les données de la mutualité sociale agricole (MSA) en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture (à compter des données relatives à l'exercice 2007).

Les rémunérations figurant dans Clap sont le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement. Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice.

La nomenclature utilisée dans Clap jusqu'aux données de l'exercice 2007 est la Nomenclature économique de synthèse (NES).

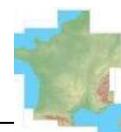
A compter de l'année de référence 2008, les niveaux d'agrégation spécifiques associés à la NAF rév. 2 seront utilisés. La source Clap est destinée à l'analyse économique localisée du facteur travail.

Clap ne se substitue pas aux estimations d'emploi réalisées par ailleurs

par l'Insee ; Clap évalue l'emploi en nombre de postes de travail, alors que les estimations d'emploi évaluent l'emploi en nombre de personnes occupées au lieu de travail.

Voir aussi Déclaration annuelle de données sociales / DADS
Personnels de collectivités locales et des établissements publics locaux (Enquête sur les) / Colter
Déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre / DMMO
Système d'information sur les agents de l'État
Urssaf, MSA et SIASP sur l'emploi et la masse salariale (Données des) / Epure

A quoi le compare-t-on ?

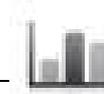


Echelles pertinentes pour l'analyse : SCoT, zone d'emploi (cf « Comment l'enrichir »), région, France métropolitaine.

L'emploi est au cœur des politiques publiques d'aménagement et de développement économique à divers échelons décisionnels (local, régional et national). Source de revenus pour la population et les entreprises, sa caractérisation permet de qualifier un fonctionnement économique du territoire plus ou moins robuste. Cette robustesse s'estime sur un territoire donné en comparaison à sa région (en pourcentage de l'emploi régional), voire à la France ou à d'autres territoires comparables (France rurale / France urbaine ou autre territoire de référence défini).

Observer l'emploi à la zone d'emploi (cf « Comment l'enrichir ») offre également une perspective sous l'angle des zones d'influence du territoire. L'information de l'emploi à la zone d'emploi enrichit les éléments de contexte détaillés par sous-secteur d'activité de l'ordre de grandeur de l'emploi total pour la zone d'influence la plus proche.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif. Il peut être représenté comme un poids par secteur (pourcentage)

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Cet indicateur permet de faire ressortir le secteur dominant d'un territoire en termes d'emploi. A contrario, il permet d'observer les secteurs sous-représentés sur le territoire (relativement), et/ou par rapport à la région ou la moyenne nationale.

Rapproché du nombre d'établissements sur le territoire, il permet de comprendre le total de l'emploi à la lumière du nombre de potentiels employeurs sur le territoire.

• **Pour aller plus loin :**

Temps/ Distance domicile-travail / Population active présente sur le territoire (par CSP) / Part des résidents travaillant sur le territoire (par CSP) : la typologie de l'emploi sur le territoire peut être rapprochée de ces indicateurs pour qualifier une zone d'attractivité en tant que bassin d'emploi.

Chômage : cet indicateur permet de nuancer les chiffres de l'emploi présent sur un territoire.

Typologie socio-économique des migrations résidentielles : connaître les secteurs et sous-secteurs dominants d'un territoire permet de qualifier l'offre d'emploi disponible pour de potentiels arrivants.

Les filières de la CCI : les travaux de la CCI sur 14 filières en Haute-Normandie enrichissent l'analyse de l'emploi par secteur en intégrant la notion de verticalité de l'activité. Ainsi la présence d'une multitude de secteurs sur un territoire peut présenter un potentiel de spécialisation du territoire lorsqu'ils sont rattachés à une même filière (énergie, automobile, logistique, emballage, etc.). Cette analyse des filières à la région permet également de penser le fonctionnement économique d'un territoire dans la mouvance régionale.

Enjeux et potentiel prospectif :

L'emploi est intrinsèquement lié à la santé économique d'un territoire. Il dépend non seulement de facteurs exogènes pouvant dépasser l'échelle nationale (implantations d'entreprises étrangères, filiales spécialisées de grands groupes nationaux, etc.), mais également dépend des déterminants des stratégies de localisation des entreprises, à savoir ce qui pousse les investisseurs à choisir une implantation plutôt qu'une autre et/ou à y maintenir ses activités (qualité de la main d'œuvre, accessibilité, etc.).

Plus précisément, cet indicateur est associé à 3 enjeux prioritaires pour le débat prospectif :

- Diversification/ spécialisation du territoire : une analyse qualitative des secteurs observés permet d'envisager une spécialité comme une force ou une faiblesse du territoire (secteur en déclin, demande saturée, filière émergente ou en croissance, etc.).
- Risques économiques : qu'advient-il du territoire observé en cas de retournement de conjoncture d'un secteur prédominant ?
- Attractivité du territoire comme bassin d'emploi : ce territoire présente-t-il un potentiel d'emploi pour de futurs résidents ? Quelle tendance observe-t-on en sortie de crise ? quelle tendance observait-on durant la crise ? quel potentiel de reprise d'un secteur sur le territoire ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Hélène Grandclaudon, CCI ou INSEE

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Profil'Eco pour la CREA, ORECO (études sectorielles de la CCI), Observatoire de l'attractivité (CCI), études INSEE nationales, régionales sur l'état de la conjoncture.

Panorama économique, *la Haute-Normandie en chiffres et en cartes*, CCI Haute-Normandie : notamment pour les cartes de la répartition de l'emploi et du nombre d'établissements par zone d'emploi.

Indicateur n° 02 : Les entreprises par secteur d'activité

Problématique : Spécialisation
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Nombre d'établissements par secteur d'activité	
	Construction
	Industrie
	dont Energie, eau, gestion des déchets et dépollution
	dont Industries agroalimentaires
	dont Cokéfaction et raffinage
	dont Industrie électrique et électronique
	dont Fabrication de matériels de transports
	dont Fabrication d'autres produits industriels
	<i>Textile, Habillement, cuir</i>
	<i>Travail du bois, industries du papier et imprimerie</i>
	<i>Industrie chimique</i>
	<i>Industrie pharmaceutique</i>
	<i>Industrie du caoutchouc, plastique et produits minéraux non métalliques</i>
	<i>Métallurgie et fabrication de produits métalliques</i>
	<i>Autres industries manufacturières</i>
	Services
	dont Transports, entreposage
	dont Hébergement, restauration
	dont Information, Communication
	dont Activités financières, d'assurance
	dont Act. Scient., techniq.; services admin. & soutien
	dont Admin. Publique, enseignement, santé & action sociale
dont Autres	
Commerce	
Total	

Nota Bene : il n'est possible de sortir cette finesse de nomenclature que sur 17 poste (et non 38 et sans l'agriculture). Une solution alternative consisterait à utiliser CLAP (cf. Indicateur n°01)

Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Nombre d'établissements % lorsque rapporté au total
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernière année disponible	2009
Source	INSEE SIRENE
Nature précise des données de bases	http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/sirene/pdf/definitionssirenerepertoire.pdf http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=fd-sidemo09&page=fichiers_detail/sidemo09/presentation.htm http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?ref_id=fd-sidemo09&page=fichiers_detail/sidemo09/doc/documentation.htm
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	<p><i>La source ne couvre que les activités marchandes hors agriculture Les créations des « auto-entrepreneurs » dont le régime est apparu en janvier 2009 expliquent l'augmentation de 75 % des créations entre 2008 et 2009</i></p> <p><i>Les données concernant les auto-entrepreneurs sont soumises au secret statistique, il faut en tenir compte lors d'agrégation de zonage.</i></p> <p><i>Il est déconseillé de comparer les stocks de 2 années consécutives.</i></p> <p><i>La notion d'effectif salarié dans ces fichiers reste un indicateur de taille et n'est pas destinée à évaluer un volume d'emploi</i></p>

Définitions et concepts fondamentaux

Activité marchande

L'activité d'une entreprise est qualifiée de marchande si ses dépenses d'exploitation sont couvertes normalement pour plus de 50% par la vente de sa production.

L'activité d'un établissement est marchande si cet établissement contribue essentiellement à la production d'un bien ou d'un service considéré comme marchand soit par nature soit parce que son prix de vente excède 50 % de ses coûts de production.

Auto-entrepreneurs

Le régime de l'auto-entrepreneur, créé par la loi de modernisation de l'économie, s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis

certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. L'entreprise individuelle doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. La personne physique doit opter pour exercer en franchise de TVA. Ce régime de l'auto-entrepreneur offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu ; ainsi il bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ;
- d'une exonération de TVA ;
- sur option d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération pendant 3 ans à compter de la date de création de la taxe professionnelle.

Secteurs d'activité

Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.

Catégorie juridique

La nomenclature des catégories juridiques distingue les entreprises personnes physiques ou entreprises individuelles des entreprises personnes morales ou sociétés,

Entreprise

L'entreprise est une unité économique, juridiquement autonome, organisée pour produire des biens ou des services pour le marché. On distingue :

- l'entreprise individuelle (personne physique) qui ne possède pas de personnalité juridique distincte de celle de la personne physique de son exploitant ;
- l'entreprise sociétaire, par exemple Société Anonyme (SA), Société à Responsabilité Limitée (SARL).

L'entreprise est localisée à l'adresse de son établissement siège.

Création d'entreprise

La statistique des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise. On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Âge de l'entreprise ou de l'établissements

L'âge est l'intervalle entre la date de création et la date de la mise à jour.

Établissement

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Remarque : la population des établissements est relativement stable dans le temps et est moins affectée par les mouvements de restructuration juridique et financière que celle des entreprises

Création d'établissement

La statistique des créations d'établissements est constituée à partir des informations du répertoire des entreprises et des établissements (REE-Sirene).

Depuis le 1er janvier 2007, la notion de création d'établissement, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons, correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Remarque : depuis le 1er janvier 2007, la statistique des créations d'établissements couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Présentation de la source

Le produit **Démographie des entreprises et des établissements** contient des données sur le parc d'entreprises et d'établissements en activité au **1^{er} janvier 2009** et sur les créations d'entreprises et d'établissements enregistrées en 2009 en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Source et champ couvert

La démographie des entreprises et des établissements concerne les mouvements affectant les populations d'entreprises et d'établissements. Elle observe également leur renouvellement par le biais des créations et des disparitions, ainsi que les principaux événements au cours de leur existence.

Le REE (Répertoire des entreprises et des établissements) - SIRENE (Système Informatique pour le Répertoire des Entreprises et de leurs Établissements) est en France le point de

départ du dispositif d'étude de la démographie des entreprises et des établissements. Il gère un identifiant unique attribué aux personnes morales et physiques, le numéro *SIREN*, ainsi qu'à chacun de leurs établissements, le numéro *SIRET*.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la définition des créations d'entreprises qui sont dénombrées par l'Insee est modifiée. Elle s'appuie dorénavant, pour faciliter les comparaisons, sur les concepts harmonisés au niveau européen. Ces changements de concepts ont été aussi l'occasion d'élargir le champ de diffusion à l'ensemble des activités marchandes non agricoles.

Parmi les unités gérées par le REE (Répertoire des entreprises et des établissements - SIRENE), ont été sélectionnées celles exerçant une activité économique réelle dans les activités de l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services.

Sont exclues de la démographie des entreprises et des établissements :

- Les unités dont le fonctionnement n'est pas financé par une activité marchande (administrations, collectivités territoriales, organismes sociaux, associations non marchandes...).
- L'agriculture, la sylviculture et la pêche (divisions « 01 » à « 03 » de la nomenclature NAF rév.2, 2008).

Avertissement avant utilisation

Les bases de créations 2009 incluent les créations des « auto-entrepreneurs » dont le régime est apparu en janvier 2009. Ce nouveau régime explique l'augmentation de 75 % des créations entre 2008 et 2009. Voir l'Insee Première « La création d'entreprise en 2009 dopée par les auto-entrepreneurs ».

Dans les bases de créations 2009, les auto-entrepreneurs sont codés « commerçant », « artisan » ou « autre personne physique » au niveau des catégories juridiques. Les bases de créations 2009 présentes dans le produit Démographie ne permettent pas de compter le nombre d'auto-entrepreneurs. En effet, le caractère « auto-entrepreneur » est enregistré comme une caractéristique statistique de l'entreprise non diffusable au niveau individuel. Des comptages statistiques sur les seuls auto-entrepreneurs sont disponibles dans les données détaillées du sous-thème Démographie des entreprises.

Les bases de stocks au 01/01/2009 sont constituées à partir du REE-SIRENE fin 2009 (version du REE de novembre 2009), afin de pouvoir fournir une information de meilleure qualité. Le délai d'un an entre la date de référence du stock et sa constitution permet de prendre en compte la plupart de l'information sur les événements qui ont affecté les entreprises, en particulier ceux concernant leur éventuelle cessation.

Malgré ces précautions et en raison des difficultés rencontrées pour recueillir l'information sur la cessation de certaines entreprises, **le stock d'entreprises ou d'établissements mis à disposition n'est pas complètement conforme à la réalité**. Une exploitation statistique réalisée sur une zone de petite taille et avec des croisements fins peut mettre en évidence des cas d'entreprises encore contenues dans le fichier alors qu'elles sont en réalité déjà cessées. De plus, une partie des cessations est connue par des enquêtes dont le volume est variable d'une année à l'autre. Par conséquent, **il est déconseillé de comparer les stocks de 2 années consécutives**.

Par ailleurs :

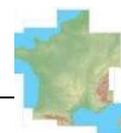
- La base de stocks au 1^{er} janvier 2009 comprend l'ensemble des associations marchandes qu'elles aient ou non des salariés. En revanche, dans les bases de stocks antérieures à 2008, les associations sans salarié sont exclues.
- Certaines activités, en particulier les activités de location, sont sous-estimées dans les fichiers antérieurs au 1^{er} janvier 2007. Il est donc déconseillé de faire une évolution sur ce secteur d'activité (APE 702 en NAF Rév.1 et APE 6820 en NAF Rév.2) en raison d'une rupture de série entre 2006 et 2007.

Au cours des dernières années, la mise à jour des effectifs salariés dans les fichiers de stocks a évolué: à partir de 2007, il s'agit d'effectifs **provisoires** issus de la première mise à jour de Clap (application Connaissance locale de l'appareil productif).

Les effectifs définitifs seront disponibles dans le produit Dénombrement des entreprises et des établissements mis en ligne en octobre.

La notion d'effectif salarié dans ces fichiers reste un indicateur de taille **et** n'est pas destinée à évaluer un volume d'emploi.

A quoi le compare-t-on ?



Echelles pertinentes pour l'analyse : SCoT, région, France, infra

La population d'entreprises sur un territoire, au même titre que l'emploi, s'insère dans une logique économique qui dépasse les frontières d'un SCoT. Il est donc intéressant d'en rapporter les résultats au niveau régional voire national.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif. Il peut être représenté comme un poids par secteur (pourcentage).

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Dresser une typologie du nombre d'acteurs présents sur un territoire pour une activité sélectionnée permet de caractériser le niveau de concurrence de ces secteurs sur un territoire donné. Cela, rapproché des indicateurs d'emplois, donne un ordre d'idée de la contribution d'un secteur à l'emploi d'un territoire à la lumière du nombre d'acteurs qui y prennent place.

De plus le poids des PME/TPE sur le nombre total d'établissements est également révélateur de l'amplitude de la dispersion des acteurs.

- **Pour aller plus loin :**

Taux de création / de défaillance par secteur d'activité : le stock d'entreprises d'un territoire est à nuancer par son degré de renouvellement, à savoir sa dynamique de création d'activités nouvelles, d'une part, et sa pérennité dans le temps. En effet, une multitude d'entreprises n'est pas gage de dynamisme si le parc ne se renouvelle pas suffisamment pour répondre à l'évolution de la population active du territoire.

Poids des grands groupes : une multitude d'acteurs sur un territoire peut être étouffée par la présence d'un acteur géant (>500 salariés). Ainsi l'analyse du nombre d'établissements sur un territoire peut être enrichie du support visuel d'une cartographie présentant les établissements industriels de plus de 500 salariés (cf « Comment l'enrichir », Panorama économique de la CCI Haute-Normandie).

Enjeux et potentiel prospectif :

Le nombre d'établissements est intrinsèquement lié à la santé économique d'un territoire. Il dépend non seulement de facteurs exogènes pouvant dépasser l'échelle nationale (implantations d'entreprises étrangères, filiales spécialisées de grands groupes nationaux/multinationaux, etc.), mais dépend également des déterminants des stratégies de localisation des entreprises, à savoir ce qui pousse les investisseurs à choisir une implantation plutôt qu'une autre et/ou à y maintenir ses activités (qualité de la main d'œuvre, accessibilité). Au-delà du choix de localisation, le nombre d'établissements est également fortement lié à la dynamique de création d'entreprises et d'entrepreneuriat : le nombre moyen de salarié par établissement, le poids des TPE/PME et la part de l'emploi par secteur permettent d'esquisser la contribution des petites structures à l'emploi local.

Enjeux clés :

- Diversification/ spécialisation du territoire : Rapprochés des emplois par secteur d'activité et du nombre moyen de salariés par établissement : quelles activités représentent le plus d'acteurs ? les secteurs avec une plus forte **concurrence** entre les établissements représentent-ils les secteurs avec le plus d'emplois ?
- Risques économiques : quels risques pour les secteurs d'activité sous-représentés en nombre d'établissement mais concernant un grand nombre d'emploi, en cas de fermeture ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Hélène Grandclaudon, CCI HN ou INSEE

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Profil'Eco pour la CREA, ORECO (études sectorielles de la CCI), Observatoire de l'attractivité (CCI), études INSEE nationales, régionales sur l'état de la conjoncture, Agences de développement (investissements extérieurs).

Panorama économique, *la Haute-Normandie en chiffres et en cartes*, CCI Haute-Normandie : notamment pour les cartes de la répartition de l'emploi et du nombre d'établissements par zone d'emploi.

Indicateur n° 03 : Le poids du présentiel

Problématique : Spécialisation
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Poids des activités présentes dans l'emploi total (%)	<i>Nombre d'emplois dans la sphère présente</i>
	<i>dont domaine publique au sein de la sphère présente</i>
	<i>Nombre d'emplois total présentiel + non présentiel</i>

Poids des établissements dédiés aux activités présentes dans le total (%)	<i>Nombre d'établissements dans la sphère non présente</i>
	<i>Nombre d'établissements dans la sphère présente</i>
	<i>dont domaine publique au sein de la sphère présente</i>

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	<i>Nombre d'établissements/ Nb d'emplois % lorsque rapporté au total</i>
Périodicité de la mesure	<i>annuelle</i>
Dernière année disponible	<i>2009</i>
Source	<i>INSEE CLAP</i>
Nature précise des données de bases	<i>cf indicateur n°1</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr</i>
Limites et biais connus	<i>Mise en garde sur la classification des codes NAF dans la sphère présente</i>

Définitions et concepts fondamentaux

Sphère économique :

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non-présenteielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

Les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les activités non-présenteielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Remarque : A compter de janvier 2010 cette nouvelle définition se substitue à l'ancienne en trois sphères « productive », « résidentielle » et « publique ».

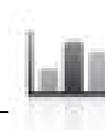


A quoi le compare-t-on ?

Cette analyse prend sens par comparaison à la région et par analyse des infra-territoires (cantons, communes), afin d'y déceler des disparités d'offres de services orientées sur la localité. Une comparaison à un territoire équivalent (voire limitrophe) pourrait être plus pertinente pour qualifier le potentiel présenteiel d'un territoire.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Indicateur quantitatif. Il peut être représenté comme un poids par secteur (pourcentage).



Que faire du résultat ?

Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

L'observation comparée de l'évolution de l'emploi et des établissements dans la sphère présenteielle et de l'évolution de l'emploi et du nombre d'établissements par secteur d'activité (notamment industriels), offre une tendance à une spécialisation du territoire vers une



économie locale – reposant sur le potentiel de consommation local - ou plutôt tournée vers l'extérieur du territoire.

• **Pour aller plus loin :**

Population active présente sur le territoire/ Part des résidents travaillant sur le territoire (par CSP) / Typologie socio-économique des migrations résidentielles : le poids de l'économie présente est-il cohérent avec la part de la population résidente ? Quel type de population a tendance à quitter le territoire ? A s'y installer ? Qu'en est-il des territoires limitrophes ?

Enjeux et potentiel prospectif :

Économie présente (Davezies/Terrier) : « flux monétaires générés par la consommation des populations présentes (résidentes ou de passage) ».

Dans notre outil d'analyse, la définition INSEE de la « sphère présente » a été retenue. Elle désigne la part des emplois dans des activités dédiées aux personnes sur le territoire (résidentes ou touristes). Ces activités et emplois dépendent des revenus présents sur un territoire. Un territoire sous-équipé (relativement à un territoire aux caractéristiques de population et d'activité équivalente) en activités présentes pourrait être en manque à gagner en termes de consommation, les populations consommant sur les territoires alentours.

Enjeux clés :

- Diversification/ spécialisation du territoire : Comment évaluer la capacité de l'économie du territoire à s'appuyer sur les marchés locaux (poids de la sphère présente dans l'ensemble des activités du territoire) ?
- Risques économiques : Quelle est la part des emplois dépendants de la demande locale ? Quel équilibre de l'activité du territoire ?
- Attractivité résidentielle : Ce territoire présente-t-il une activité présente suffisante compte tenu de la part de la population résidant et travaillant sur le territoire ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Hélène Grandclaudon, CCI ou INSEE

Agence d'urbanisme ? **(éventuellement coordonnées d'Agnès Charoussat d'A'Urba - Bordeaux)**

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Travaux d'autres territoires français telle que l'étude de l'A'urba (Bordeaux) sur l'Aquitaine, à partir des travaux de l'économiste Laurent Davezies sur les flux de revenus ; Observatoire de l'attractivité (CCI), etc.

Indicateur n° 04 : Le poids des PME/TPE

Problématique : Spécialisation
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?

Variables concernées

Poids des PME et TPE sur l'ensemble des établissements	nombre de TPE (<10 salariés)
	nombre de PME (comprise entre 10 et moins de 50 salariés)
	Nombre moyen de salariés par établissement sur le territoire

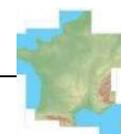
<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	Nombre d'établissements % lorsque rapporté au total
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernière année disponible	2008
Source	CLAP
Nature précise des données de bases	cf indicateur n°1
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	

Définitions et concepts fondamentaux

A compléter.

A quoi le compare-t-on ?

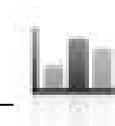
Echelle pertinente : SCoT, infra, zone d'emploi (cf « Comment l'enrichir ? »)



La population d'entreprises sur un territoire, au même titre que l'emploi, s'insère dans une logique économique qui dépasse les frontières d'un SCoT. Il est donc intéressant d'en rapporter les résultats au niveau régional voire national.

Le développement des TPE/PME est lié à celui de l'emploi, l'observation du stock d'emploi et son évolution à la zone d'emploi la plus proche du territoire observé peut alimenter l'observation du stock de TPE/PME et son évolution.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif, accompagné de la carte des grands groupes de la CCI Haute-Normandie.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Le poids des PME/TPE est le ratio du nombre d'établissements dans ces catégories rapporté au nombre d'établissements total. On peut ainsi, aux diverses échelles analysées, avoir un ordre de grandeur de la dispersion / concentration du nombre d'acteurs sur un territoire, en rapprochant cet indicateur du nombre moyen de salariés par établissement.

- **Pour aller plus loin :**

Taux de défaillance / Taux de création : au même titre que pour l'ensemble des établissements, l'observation de la dynamique des établissements nous informe sur la tendance du territoire à générer de nouvelles activités portées par de nouveaux acteurs.

Poids des grands groupes : la proportion des TPE/PME prend sens dans la mesure où on a un ordre d'idée du nombre moyen de salariés dans les établissements et du poids des grands groupes sur le territoire.

Population active présente sur le territoire (notamment les artisans, commerçants et chefs d'entreprises).

Enjeux et potentiel prospectif :

Les PME sont propices à l'innovation. Le modèle de la petite (voire très petite) ou moyenne entreprise se pense également plus flexible que l'entreprise géante intégrée, mais elle est souvent plus fragile car plus dépendante de la conjoncture économique et de l'innovation. Un tissu riche et diversifié de PME est donc un atout pour l'économie locale, mais un atout à surveiller de près, surtout si les PME dépendent de secteurs associés aux revenus des ménages (BTP) ou de filières économiques en mutation (automobile). Si les PME sont des sous-traitantes de gros donneurs d'ordre, leur degré de fragilité augmente et l'attention doit être portée dans le soutien à la diversification de leurs portefeuilles clients et de leurs marchés.

Enjeux clés :

- Diversification/ spécialisation du territoire : le poids croissant des petits acteurs va-t-il de pair avec une tendance de progression de l'emploi sur le territoire ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Hélène Grandclaudon, CCI HN ou INSEE

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications de l'APCE – Agence pour la création d'entreprises - par région, études sur la défaillance des petites et moyennes entreprises de la COFACE, publications sur pme.gouv.fr, publications des CCI, etc.

Indicateur n° 05 : Dépendance des emplois industriels du territoire à un siège social exogène

Problématique : Dépendance
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Taux de dépendance des emplois <u>industriels</u> du territoire à un siège exogène	Part de l'effectif salarié <u>industriel</u> dépendant d'un siège social exogène
	nombre total de salariés sur le territoire

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	Nombre de salariés % lorsque rapporté au total
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernière année disponible	A préciser avec INSEE
Source	SIRENE ? A préciser avec INSEE
Nature précise des données de bases	A préciser avec INSEE
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	A préciser avec INSEE

Définitions et concepts fondamentaux

Définitions à préciser : Salariés pris en compte ; Siège exogène

A quoi le compare-t-on ?



Echelle pertinente : SCoT, région, France

Les problématiques liées à l'emploi, s'insèrent dans une logique économique qui dépasse les frontières d'un SCoT. Il est donc intéressant d'en rapporter les résultats au niveau

régional - voire national – et aux territoires à proximité. La dépendance d'un territoire est donc relative à l'activité et la présence de grands dans les SCoT et régions limitrophes.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif, accompagné éventuellement de la carte des grands groupes de la CCI Haute-Normandie.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

On s'intéresse à la part de l'effectif industriel dépendant d'un siège situé hors région. Cela permet d'une part d'apprécier les territoires concentrant les centres de décisions et, d'autre part, d'observer ceux dont l'activité – et les emplois qu'elle génère - est déterminée par les décisions prises hors région. Rapproché du *poinds des grands groupes*, cet indicateur permet de qualifier le poids de ces acteurs fortement déterminants pour l'avenir du territoire.

- **Pour aller plus loin :**

Nombre d'établissements sur le territoire par secteur / Nombre d'emplois par secteur : mettre en parallèle une diversification/ spécialisation d'un territoire et sa dépendance à des centres de décision extérieurs à la région, permet d'alimenter l'analyse de la dépendance au regard de facteurs atténuants / aggravants (ex : un territoire fortement dépendant à l'extérieur, dont l'emploi dépend de peu d'établissements dont une majorité de grands groupes, et d'un seul secteur d'activité, présente un risque de déséquilibre économique relativement élevé, etc.)

Taux de défaillance / Taux de création : l'observation de la dynamique des établissements nous informe sur la tendance du territoire à générer de nouvelles activités portées par de nouveaux acteurs.

Composition de la population active présente sur le territoire : une forte dépendance d'un territoire à l'extérieur peut être rapproché d'une forme de spécialisation de la main d'œuvre présente sur le territoire (unités de production de grands groupes, centres de R&D, etc.)

Enjeux et potentiel prospectif :

La dépendance des emplois à des sièges exogènes présente la tendance d'un territoire d'une part à attirer des investisseurs extérieurs, d'autre part, et de fait, à être sensible aux ruptures hors du territoire.

Enjeux clés :

- Dépendance / Risques économiques : quels risques en cas de retrait d'activités par des acteurs exogène ?

- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprises : quelles pourraient être les motivations d'implantation des entreprises sur le territoire (potentiel d'activité dans un secteur ? présence d'une main d'œuvre diversifiée et qualifiée ? l'accessibilité du territoire ? etc.) ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Hélène Grandclaudon, CCI HN ou INSEE

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Profil'Eco pour la CREA, ORECO (études sectorielles de la CCI), Observatoire de l'attractivité (CCI), études INSEE nationales, régionales sur l'état de la conjoncture, Agences de développement (investissements extérieurs).

Panorama économique, *la Haute-Normandie en chiffres et en cartes*, CCI Haute-Normandie : notamment pour les cartes de la répartition de l'emploi et du nombre d'établissements par zone d'emploi.

Indicateur n° 06 : Poids des grands groupes industriels

Problématique : Dépendance
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

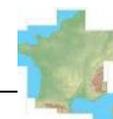
Part des grands groupes industriels dans le total d'établissements	Nombre d'établissements de plus de 500 salariés
	Nombre total d'établissements

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	Nombre d'établissements % lorsque rapporté au total
Périodicité de la mesure	
Dernière année disponible	
Source	CCI ou INSEE
Nature précise des données de bases	
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	

Définitions et concepts fondamentaux

A compléter

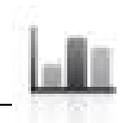
A quoi le compare-t-on ?



Echelle pertinente : SCoT, zone d'emploi (cf « Comment l'enrichir ? »), région, France

La population d'entreprises sur un territoire, au même titre que l'emploi, s'insère dans une logique économique qui dépasse les frontières d'un SCoT. Il est donc intéressant d'en rapporter les résultats au niveau régional voire national.

Le poids des grands groupes et son évolution à la zone d'emploi la plus proche du territoire observé peut alimenter l'observation des tendances d'évolution de l'emploi.



Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Indicateur quantitatif, accompagné de la carte des grands groupes de la CCI Haute-Normandie.

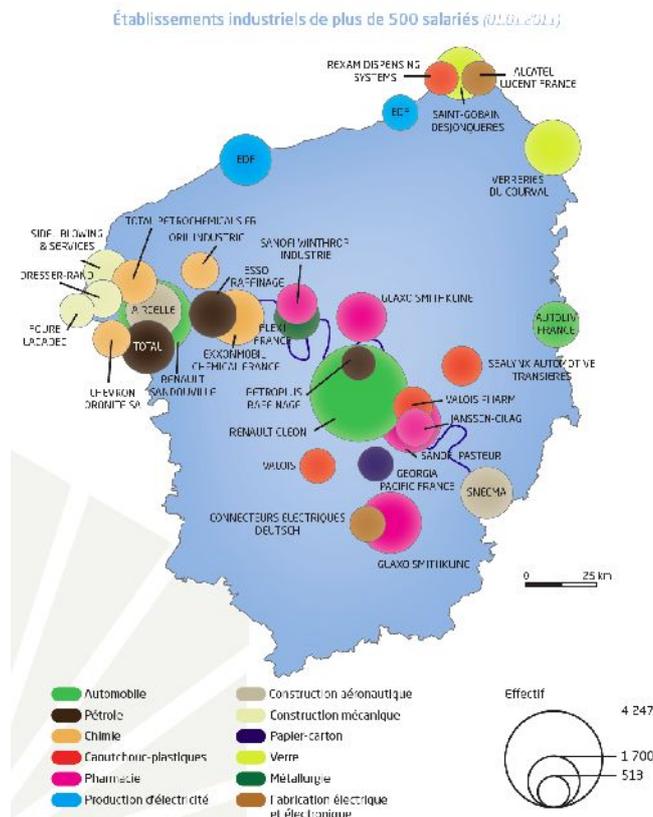


Que faire du résultat ?

Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Le poids des grands groupes, accompagné de la carte des grands groupes industriels en Haute-Normandie produite par la CCI, permet de visualiser l'influence et notamment le secteur de rattachement de ces acteurs fortement déterminants pour l'avenir économique du territoire. Rapproché du taux de dépendance des emplois à un siège social exogène, il permet d'identifier des chefs de file liés à la tendance à la dépendance d'un territoire donné.



- **Pour aller plus loin :**

Nombre d'établissements sur le territoire par secteur / Nombre d'emplois par secteur : mettre en parallèle une diversification/ spécialisation d'un territoire et sa dépendance à des grands groupes identifiés, permet d'alimenter l'analyse de la dépendance au regard de facteurs atténuants / aggravants (ex : un territoire fortement dépendant à l'extérieur, dont l'emploi dépend de peu d'établissements dont une majorité de grands groupes, et d'un seul secteur d'activité, présente un risque de déséquilibre économique relativement élevé, etc.)

Taux de défaillance / Taux de création : l'observation de la dynamique des établissements nous informe sur la tendance du territoire à générer de nouvelles activités portées par de nouveaux acteurs.

Composition de la population active présente sur le territoire : une forte dépendance d'un territoire à un acteur « géant » peut être rapproché d'une forme de spécialisation de la main d'œuvre présente sur le territoire (unités de production de grands groupes, centres de R&D, etc.).

Enjeux et potentiel prospectif :

Enjeux clés :

- Dépendance / Risques économiques : quels risques en cas de retrait d'activités par ces acteurs ?
- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprises : quelles pourraient être les motivations d'implantation des entreprises sur le territoire (potentiel d'activité dans un secteur ? présence d'une main d'œuvre diversifiée et qualifiée ? l'accessibilité du territoire ? etc.) ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Hélène Grandclaudon, CCI ou INSEE

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Profil'Eco pour la CREA, ORECO (études sectorielles de la CCI), Observatoire de l'attractivité (CCI), études INSEE nationales, régionales sur l'état de la conjoncture, Agences de développement (investissements extérieurs).

Panorama économique, la Haute-Normandie en chiffres et en cartes, CCI Haute-Normandie : notamment pour les cartes de la répartition de l'emploi et du nombre d'établissements par zone d'emploi.

Indicateur n° 07 : Taux de création d'établissements par secteur

Problématique : Renouvellement
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Taux de création d'établissements par secteur d'activité	Agriculture sylviculture pêche
	Construction
	Industrie
	<i>dont Energie, eau, gestion des déchets et dépollution</i>
	<i>dont Industries agroalimentaires</i>
	<i>dont Cokéfaction et raffinage</i>
	<i>dont Industrie électrique et électronique</i>
	<i>dont Fabrication de matériels de transports</i>
	<i>dont Fabrication d'autres produits industriels</i>
	<i>Textile, Habillement, cuir</i>
	<i>Travail du bois, industries du papier et imprimerie</i>
	<i>Industrie chimique</i>
	<i>Industrie pharmaceutique</i>
	<i>Industrie du caoutchouc, plastique et produits minéraux non métalliques</i>
	<i>Métallurgie et fabrication de produits métalliques</i>
	<i>Autres industries manufacturières</i>
	Services
	<i>dont Transports, entreposage</i>
	<i>dont Hébergement, restauration</i>
	<i>dont Information, Communication</i>
	<i>dont Activités financières, d'assurance</i>
<i>dont Act. Scient., techniq.; services admin. & soutien</i>	
<i>dont Admin. Publique, enseignement, santé & action sociale</i>	
<i>dont Autres</i>	
Commerce	
Total	

Nota-Bene : Pour les créations on est obligé d'utiliser Sirene ce qui limiterait à une nomenclature 17 postes (cf indicateurs 1 et 2).

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	%
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernière année disponible	2009
Source	SIRENE
Nature précise des données de bases	cf indicateur n°2.
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	

Définitions et concepts fondamentaux

Cf. Fiche Indicateur 2.

A quoi le compare-t-on ?

Echelle pertinente : SCoT, infra, région, France

La population d'entreprises sur un territoire, au même titre que l'emploi, s'insère dans une logique économique qui dépasse les frontières d'un SCoT. Il est donc intéressant d'en rapporter les résultats au niveau régional voire national.

Le taux de création d'établissements par secteur d'activité prend son sens dynamique par comparaison dans le temps : taux de création d'une année sur l'autre, mais également tendance à la création sur cinq ans.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Indicateur quantitatif.

Que faire du résultat ?

Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Cet indicateur permet d'observer la dynamique de création d'entreprises, à savoir l'apport de nouvelles activités et de nouveaux emplois sur le territoire dans une période donnée. La répartition de cette dynamique par ces secteurs permet d'observer la tendance d'évolution

du stock d'entreprises selon le dynamisme des activités représentées. Ce dynamisme est lié à une demande locale, une présence de main d'œuvre disponible, une politique de développement économique axée sur l'entrepreneuriat, etc.

Cet indicateur a intérêt à être rapproché d'un taux de survie à 5 ans permettant d'en nuancer les conclusions en termes de pérennité du stock d'entreprises. De plus, le potentiel de relève – permettant d'apprécier le rapport entre la population active âgée de moins de 30 ans et celle âgée de plus de 50 ans – permet une vision complétée du potentiel de renouvellement du tissu économique.

Enfin, en ce sens, une ambition serait de distinguer l'essor d'entreprises dans les filières émergentes dites « vertes », ainsi que le potentiel d'innovation à travers l'observation des pôles de compétitivité exerçant une influence sur le territoire.

- **Pour aller plus loin :**

Nombre d'établissements sur le territoire par secteur / Nombre d'emplois par secteur : afin de mettre en parallèle une diversification/ spécialisation d'un territoire et sa dynamique d'évolution du stock d'entreprises.

Poids des TPE/PME.

Composition de la population active présente sur le territoire / Niveau de formation de la population active/ Part des résidents travaillant sur le territoire (par CSP) : une forte tendance à la création d'entreprises d'un secteur sur un territoire donné peut être rapprochée de la population active qui le compose, aussi bien en termes de qualification en présence sur le territoire, qu'en termes de type de population consommant sur le territoire.

Enjeux et potentiel prospectif :

Enjeux clés :

- Potentiel de renouvellement (durable) du tissu économique : l'activité économique du territoire observé permet-elle d'envisager un potentiel renouvellement du tissu ? Ce potentiel repose-t-il sur une dynamique sectorielle cohérente avec l'évolution des besoins de la région/ du territoire ? Ou sur une logique incitative ?
- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprises : quelles pourraient être les motivations d'implantation des entreprises sur le territoire (potentiel d'activité dans un secteur ? présence d'une main d'œuvre diversifiée et qualifiée ? l'accessibilité du territoire ? etc.) ?

Comment l'enrichir ?

Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Hélène Grandclaudon, CCI ou INSEE

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications de l'APCE – Agence pour la création d'entreprises - par région, études sur la défaillance des entreprises de la COFACE, publications sur pme.gouv.fr, publications des CCI, etc.

Schéma régional de développement économique, contrats d'agglomération, d'EPCI du territoire observé.

Profil'Eco pour la CREA, ORECO (études sectorielles de la CCI), Observatoire de l'attractivité (CCI), études INSEE nationales, régionales sur l'état de la conjoncture, Agences de développement (investissements extérieurs).

Panorama économique, *la Haute-Normandie en chiffres et en cartes*, CCI Haute-Normandie : notamment pour les cartes de la répartition de l'emploi et du nombre d'établissements par zone d'emploi.

Indicateur n° 08 : Taux de survie à 5 ans

Problématique : Renouvellement
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Taux de survie à 5 ans	Nombre d'établissements créés en 2000 (B)
	Nombre d'établissements créés en 2000 toujours en activité en 2005(A)
	Rapport (A)/(B)

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	%
Périodicité de la mesure	Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur
Dernière année disponible	2010
Source	INSEE Système d'information sur les nouvelles entreprises / SIRENE
Nature précise des données de bases	
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	

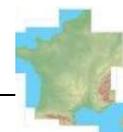
Définitions et concepts fondamentaux

Le taux de survie à 5 ans des entreprises créées en 2000 représente la proportion d'entreprises créées en 2000 qui étaient toujours en activité cinq ans plus tard.

Cet indicateur ne prend pas en compte l'agriculture, ni les services financiers.

Attention : il s'agit d'une enquête par sondage, les résultats ne sont disponibles qu'au niveau régional

A quoi le compare-t-on ?

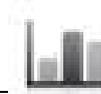


Echelle pertinente : SCoT, EPCI, région, France

Reflétant avant tout le devenir des créations d'entreprises locales dans les secteurs du commerce et des services, cet indicateur est susceptible de connaître des variations d'une

année sur l'autre, traduisant les évolutions du contexte économique général. La comparaison à la région et à la France permet d'observer les tendances de ce contexte.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif, pouvant être représenté sous forme de carte comparée à une carte des taux de créations d'entreprises.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Cet indicateur est à interpréter conjointement du taux de création d'entreprise. En effet, l'apparition de nouvelles entreprises s'accompagne souvent de la sortie d'entreprises préexistantes ou d'une durée de vie très courte des entreprises nouvellement créées (Mazars et al., 2004). De ce fait, de forts taux de création ou de survie des entreprises récemment créées ne signifient pas nécessairement une consolidation du tissu local d'entreprises ou des créations nettes d'emplois.

- **Pour aller plus loin :**

Nombre d'établissements sur le territoire par secteur / Nombre d'emplois par secteur : afin de mettre en parallèle une diversification/ spécialisation d'un territoire et sa dynamique d'évolution du stock d'entreprises.

Poids des TPE/PME.

Composition de la population active présente sur le territoire / Niveau de formation de la population active/ Part des résidents travaillant sur le territoire (par CSP) : une forte tendance à la pérennité des jeunes entreprises d'un secteur sur un territoire donné peut être rapprochée de la population active qui le compose, aussi bien en termes de qualification en présence sur le territoire, qu'en termes de type de population consommant sur le territoire.

Enjeux et potentiel prospectif :

Enjeux clés :

- Potentiel de renouvellement (durable) du tissu économique : la dynamique de création d'entreprises est-elle cohérente avec la tendance du taux de survie de ces entreprises ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Hélène Grandclaudon, CCI HN ou INSEE

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

A l'échelle régionale et à la zone d'emploi, la DATAR présente le taux de création d'entreprises et de survie de ces entreprises à 5 ans dans son Observatoire des territoires.

Schéma régional de développement économique, contrats d'agglomération, d'EPCI du territoire observé.

Profil'Eco pour la CREA, ORECO (études sectorielles de la CCI), Observatoire de l'attractivité (CCI), études INSEE nationales, régionales sur l'état de la conjoncture, Agences de développement (investissements extérieurs).

Panorama économique, la Haute-Normandie en chiffres et en cartes, CCI Haute-Normandie : notamment pour les cartes de la répartition de l'emploi et du nombre d'établissements par zone d'emploi.

Indicateur n° 09 : Potentiel de relève

Problématique : Renouvellement
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

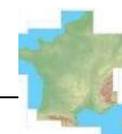
Potentiel de relève de la population active	<i>Nombre de salariés de moins de 30 ans (A)</i>
	<i>Nombre de salariés de plus de 50 ans (B)</i>
	<i>Rapport (A)/(B)</i>

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	%
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernière année disponible	2008
Source	Insee Recensement
Nature précise des données de bases	<i>préciser le champ couvert, etc.</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	<i>L'indicateur n'a de sens que sur une zone d'une certaine taille adaptée à un bassin d'emploi Les strates d'âges ne renseignent pas sur les compétences recherchées</i>

Définitions et concepts fondamentaux

A compléter.

A quoi le compare-t-on ?



Echelle pertinente : SCoT, infra, région, France

La pyramide des âges des salariés s'insère dans une tendance globale qui dépasse les frontières d'un SCoT. Il est donc intéressant de rapporter les résultats d'un territoire étudié au niveau régional voire national.

La comparaison entre infra-territoires permet également de discerner les disparités de population active du territoire analysé.

Le potentiel de relève s'observe à l'état présent et rétrospectif. Il permet d'avoir un ordre d'idée du vieillissement de la population active tout en évaluant la proportion de salariés âgés de moins de 30 ans par rapport aux salariés de plus de 50 ans.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Cet indicateur permet d'observer le potentiel de renouvellement de la population des entreprises, à savoir la relève potentielle des entreprises du territoire – les salariés résidant ou non sur le territoire – du point de vue de l'âge de la population en poste.

Rapproché de la tendance d'évolution du stock d'entreprises - dynamisme lié à une demande locale, une présence de main d'œuvre disponible, une politique de développement économique axée sur l'entrepreneuriat, etc. – , cet indicateur permet de qualifier le degré de renouvellement du tissu économique en présence – la population active jeune est-elle suffisante pour perpétuer l'activité des entreprises – et à venir – la fréquence de création de nouvelles activités est-elle relativement dynamique ?

- **Pour aller plus loin :**

Composition de la population active présente sur le territoire / Niveau de formation de la population active/ Part des résidents travaillant sur le territoire (par CSP) : le potentiel de relève nous donne une information sur le vieillissement de la population salariée, l'analyse du niveau de formation et de la répartition de la population active enrichit le champ du questionnement sur le renouvellement de la main d'œuvre.

Composition de la population inactive : cet indicateur permet de suivre l'évolution des populations étudiantes et retraitées.

Enjeux et potentiel prospectif :

Enjeux clés :

- Potentiel de renouvellement (durable) du tissu économique : l'activité économique du territoire observé permet-elle d'envisager un potentiel renouvellement du tissu ? Ce potentiel repose-t-il sur une dynamique sectorielle cohérente avec l'évolution des besoins de la région/ du territoire ? Ou sur une logique incitative ?

- Population active/formation : quels sont les leviers à notre disposition en termes de politiques de formation et de politiques de l'emploi pour faire mieux converger offre et demande d'emplois ?
- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprises : quelles pourraient être les motivations d'implantation des entreprises sur le territoire (potentiel d'activité dans un secteur ? présence d'une main d'œuvre diversifiée et qualifiée ? l'accessibilité du territoire ? etc.) ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Hélène Grandclaudon, CCI ou INSEE

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Schéma régional de développement économique, contrats d'agglomération, d'EPCI du territoire observé.

Profil'Eco pour la CREA, ORECO (études sectorielles de la CCI), Observatoire de l'attractivité (CCI), études INSEE nationales, régionales sur l'état de la conjoncture, Agences de développement (investissements extérieurs).

Panorama économique, *la Haute-Normandie en chiffres et en cartes*, CCI Haute-Normandie : notamment pour les cartes de la répartition de l'emploi et du nombre d'établissements par zone d'emploi.

Indicateur n° 10 :
Nombre de projets de recrutement par secteur

Problématique : Métiers en tension
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Nombre de projets de recrutement (au bassin d'emploi)	Industries Agroalimentaires (IAA) + Agriculture
	Industrie manufacturière
	Construction
	Commerce
	Services
	Les 10 métiers qui recherchent le plus
	Total

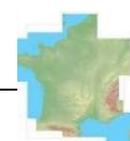
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Nombre
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernière année disponible	2011
Source	Pôle Emploi
Nature précise des données de bases	Données d'enquête par sondage auprès d'entreprises
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	Il s'agit d'une enquête spécifique de Pôle Emploi et non une statistique disponible à la commune
Echelle la plus fine disponible	Bassin d'emploi

Définitions et concepts fondamentaux

Méthodologie de recensement des projets de recrutement

Insérer note explicative si nécessaire.

A quoi le compare-t-on ?

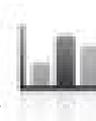


Echelle pertinente : bassin d'emploi, département, région

L'enquête « Besoin de Main d'œuvre » annuelle de Pôle emploi analyse l'emploi du point de vue de l'offre déclarée par les recruteurs au bassin d'emploi, au département et à la région.

La comparaison entre bassins d'emploi proches est pertinente dans la mesure où il s'agit d'identifier les secteurs projetant de recruter quel que soit le lieu de résidence des demandeurs d'emplois.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif, pouvant s'appuyer sur une carte superposant les délimitations des bassins d'emploi, SCoT et EPCI.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Cet indicateur permet d'observer les secteurs ayant la plus forte propension à recruter par bassin d'emploi. Rapproché des projets de recrutement jugés les plus difficiles à combler, il permet d'identifier les secteurs en tension sur le territoire, à savoir les secteurs dont les postes sont difficilement pourvus sur le territoire.

- **Pour aller plus loin :**

Nombre d'emplois par secteur / Nombre d'établissements par secteur : ces indicateurs permettent d'identifier la spécialisation / diversification sectorielle du territoire observé.

Composition de la population active présente sur le territoire / Niveau de formation de la population active / Part des résidents travaillant sur le territoire (par CSP) / Composition de la population inactive / Potentiel de relève : l'analyse du besoin de main d'œuvre peut être complétée par une analyse de la population active présente sur le territoire, son niveau de formation ou encore la présence d'une population active jeune permettant la relève des entreprises du territoire.

Enjeux et potentiel prospectif :

Enjeux clés :

- Métiers en tension : quelles activités ont le plus de difficultés à recruter sur le territoire ? est-ce une tendance de fond ou est-ce conjoncturel ? Quel rapprochement peut-on faire avec les demandeurs d'emploi du territoire (cf « Comment l'enrichir »)?
- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprises : quelles pourraient être les motivations d'implantation des entreprises sur le territoire (potentiel d'activité dans un

secteur ? présence d'une main d'œuvre diversifiée et qualifiée ? l'accessibilité du territoire ? etc.) ?

- Population active/formation : quels sont les leviers à notre disposition en termes de politiques de formation et de politiques de l'emploi pour faire mieux converger offre et demande d'emplois ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Saïd Adjrad, DIRECCTE Haute-Normandie ou Frédérique Pellier , Pôle Emploi

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Enquêtes Besoin de Main d'œuvre (BMO) Haute-Normandie 2002 – 2010 de Pôle emploi,

Schéma régional de développement économique, contrats d'agglomération, d'EPCI du territoire observé.

Indicateur n° 11 : Proportion d'embauches jugées les plus difficiles

Problématique : Métiers en tension
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Proportion d'embauches jugées les plus difficiles par (bassin d'emploi)	<i>Part des intentions de recrutement jugées « difficiles » au bassin d'emploi</i>
	<i>Les 10 métiers où sont signalées les plus fortes difficultés de recrutement (du département, du bassin d'emploi)</i>

Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Nombre
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernière année disponible	2011
Source	Pôle Emploi
Nature précise des données de bases	.données d'enquête par sondage auprès d'entreprise
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	C'est enquête spécifique de Pôle Emploi et non une statistique disponible à la commune
Echelle la plus fine disponible	Bassin d'emploi

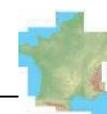
Définitions et concepts fondamentaux

Méthodologie de recensement des embauches jugées difficiles

En 2010, ces résultats ont été obtenus par administration d'un questionnaire Pôle emploi à plus de 11 100 entreprises présentes en Haute-Normandie. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

On note un biais de cet indicateur lorsqu'il est observé par métier : les services à la personne sont surreprésentés

A quoi le compare-t-on ?

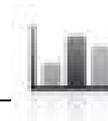


Echelle pertinente : bassin d'emploi, département, région

L'enquête « Besoin de Main d'œuvre » annuelle de Pôle emploi analyse l'emploi du point de vue de l'offre déclarée par les recruteurs au bassin d'emploi, au département et à la région.

La comparaison entre bassins d'emploi proches est pertinente dans la mesure où il s'agit d'identifier les secteurs projetant de recruter et ceux rencontrant des difficultés à l'embauche, quel que soit le lieu de résidence des demandeurs d'emplois.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif, pouvant s'appuyer sur une carte superposant les délimitations des bassins d'emploi, SCoT et EPCI.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Cet indicateur permet d'observer les projets de recrutement dont l'embauche est jugée des plus difficiles par les employeurs. Rapproché des secteurs ayant la plus forte propension à recruter par bassin d'emploi, il permet d'identifier les secteurs en tension sur le territoire, à savoir les secteurs dont les postes sont difficilement pourvus sur le territoire.

- **Pour aller plus loin :**

Nombre d'emplois par secteur/ Nombre d'établissements par secteur : ces indicateurs permettent d'identifier la spécialisation / diversification sectorielle du territoire observé.

Composition de la population active présente sur le territoire / Niveau de formation de la population active/ Part des résidents travaillant sur le territoire (par CSP) / Composition de la population inactive / Potentiel de relève : l'analyse du besoin de main d'œuvre peut être complétée par une analyse de la population active présente sur le territoire, son niveau de formation ou encore la présence d'une population active jeune permettant la relève des entreprises du territoire.

Enjeux et potentiel prospectif :

Enjeux clés :

- Métiers en tension : quelles activités ont le plus de difficultés à recruter sur le territoire ? est-ce une tendance de fond ou est-ce conjoncturel ? Quel rapprochement peut-on faire avec les demandeurs d'emploi du territoire (cf « Comment l'enrichir »)?
- Population active/formation : quels sont les leviers à notre disposition en termes de politiques de formation et de politiques de l'emploi pour faire mieux converger offre et demande d'emplois ?
- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprises : quelles pourraient être les motivations d'implantation des entreprises sur le territoire (potentiel d'activité dans un

secteur ? présence d'une main d'œuvre diversifiée et qualifiée ? l'accessibilité du territoire ? etc.) ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Saïd Adjrad, DIRECCTE Haute-Normandie ou Frédérique Pellier Pôle Emploi

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Enquêtes Besoin de Main d'œuvre (BMO) Haute-Normandie 2002 – 2010 de Pôle emploi,

Schéma régional de développement économique, contrats d'agglomération, d'EPCI du territoire observé.

Indicateur n° 12 : SAU par type de production végétale

Problématique : Economie agricole
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Surface agricole utile des exploitations en ha	<i>Blé</i>
	<i>Orge</i>
	<i>Maïs</i>
	<i>Colza</i>
	<i>Pois</i>
	<i>Lin</i>
	<i>Betterave</i>
	<i>Pommes de terre</i>
	<i>Herbe</i>
	<i>Surface Agricole Utilisée</i>
	<i>Carte des OTEX dominants à la commune</i>

Description de l'indicateur	
Unité de mesure	<i>Hectare, poids de chaque dans la surface totale</i>
Périodicité de la mesure	<i>Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur</i>
Dernière année disponible	
Source	
Nature précise des données de bases	<i>DRAAF</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Sylvain Comte, DREAL HN</i>
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	

Définitions et concepts fondamentaux

Surface agricole utile

Orientation technico-économique des exploitations agricoles (OTEX)

Insérer note explicative si nécessaire.



A quoi le compare-t-on ?

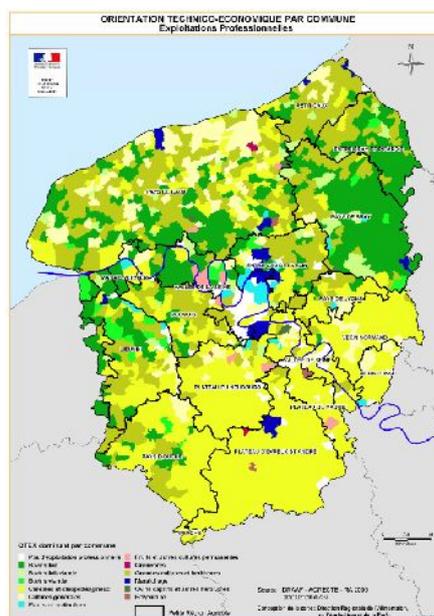
Echelle pertinente : commune, SCoT, département, région.

Cet indicateur présente le poids des productions agricoles végétales sur le territoire. Les résultats d'un SCoT s'observent comme s'insérant dans l'ensemble de la région.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif, s'appuyant sur la carte de l'orientation technico-économique des terres à la commune. Le poids de chacune de ces productions végétales est également disponible sous forme cartographique dans l'atlas publié par la DRAAF.



Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Cet indicateur permet d'observer l'orientation économique des exploitations agricoles du territoire à la lumière du poids des surfaces utiles de chaque production sur le territoire. Il permet de répondre à la problématique de l'économie agricole, à savoir la contribution économique de l'utilisation du sol du territoire à des fins agricoles. Un poids prépondérant d'un type de production (colza, blé, etc.) et/ou une tendance à la croissance d'un système de production (grandes cultures, maraîchage, etc.) permet d'identifier les enjeux économiques des exploitations (cours des matières premières, tendance à l'étalement des surfaces des exploitations, etc.).

- **Pour aller plus loin :**

Occupation des sols : il s'agit de l'approche géographique de l'occupation des sols par l'agriculture. Elle permet de compléter l'approche économique de l'agriculture par les données de surfaces moyennes des exploitations et la surface utilisée du territoire.

Poids de l'emploi par secteur d'activité/ des établissements par secteur d'activité : l'économie agricole peut être pensée en parallèle de l'évolution des autres secteurs de l'économie du territoire.

Enjeux et potentiel prospectif :

Enjeux clés :

- Potentiel économique des productions représentées sur le territoire : quelles sont les productions sur/sous-représentées sur le territoire ? Les systèmes de production les plus fragiles (cf « Comment l'enrichir ») sont-ils dominants ?
- Mise en valeur du paysage
- Consommation de l'espace au détriment des terres agricoles

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Michel DELACROIX, DRAAF Haute-Normandie.

L'avis d'un expert DRAAF est indispensable notamment sur l'évaluation des systèmes de production (OTEX) les plus fragiles et les données relatives au poids de la production dans la région et en France (livraison à l'industrie, poids dans l'économie française, etc.).

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications de la DRAAF et données agricoles des DDTM.

Indicateur n° 13 : Elevage bovin

Problématique : Economie agricole
Axe : Dynamique économique

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Elevage bovin	<i>Vaches laitières</i>
	<i>Vaches nourrices</i>
	<i>Total bovins</i>

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	<i>Effectif de vaches</i>
Périodicité de la mesure	<i>Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur</i>
Dernière année disponible	
Source	
Nature précise des données de bases	<i>DRAAF</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Sylvain Comte, DREAL HN</i>
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	

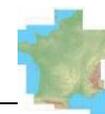
Définitions et concepts fondamentaux

Bovins

Orientation technico-économique des exploitations agricoles (OTEX)

Insérer note explicative si nécessaire.

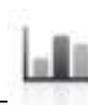
A quoi le compare-t-on ?



Echelle pertinente : commune, SCoT, département, région.

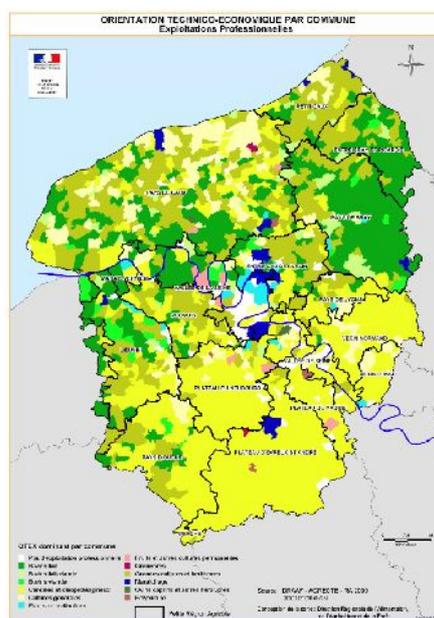
Cet indicateur présente le poids de la production animale sur le territoire. Les résultats d'un SCoT s'observent comme s'insérant dans l'ensemble de la région. En effet, l'élevage bovin occupe une place importante en Haute-Normandie, particulièrement en Seine-Maritime. Ce département détient 74 % des 140 000 vaches laitières et 66 % des 80 000 vaches allaitantes de la région. On distingue les spécialisations de chaque territoire, ainsi, à titre

d'exemple, l'élevage est souvent associé aux grandes cultures dans les systèmes mixtes caractéristiques du Pays de Caux et de l'Ouest de l'Eure, tandis que dans le Pays de Bray, les exploitations sont plus spécialisées (DRAAF 2010).



Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Indicateur quantitatif, s'appuyant sur la carte de l'orientation technico-économique des terres à la commune (notamment pour les systèmes de production mixtes animale + végétale). Le poids de ces élevages est également disponible sous forme cartographique dans l'atlas publié par la DRAAF.



Que faire du résultat ?

Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Cet indicateur, en complément de l'orientation économique des exploitations agricoles du territoire à la lumière du poids des surfaces utile de chaque production sur le territoire, permet d'observer le poids de l'élevage. Un poids prépondérant d'un type de production (colza, blé, élevage bovin, etc.) et/ou une tendance à la croissance d'un système de production (grandes cultures, maraîchage, etc.) permet d'identifier les enjeux économiques des exploitations (cours des matières premières, tendance à l'étalement des surfaces des exploitations, débouchés potentiels des productions, etc.).

- **Pour aller plus loin :**

Occupation des sols : il s'agit de l'approche géographique de l'occupation des sols par l'agriculture. Elle permet de compléter l'approche économique de l'agriculture par les données de surfaces moyennes des exploitations et la surface utilisée du territoire.

Poids de l'emploi par secteur d'activité/ des établissements par secteur d'activité : l'économie agricole peut être pensée en parallèle de l'évolution des autres secteurs de l'économie du territoire.

Enjeux et potentiel prospectif :

Enjeux clés :

- Potentiel économique des productions représentées sur le territoire : quelles sont les productions sur/sous-représentées sur le territoire ? Les systèmes de production les plus fragiles (cf « Comment l'enrichir ») sont-ils dominants ?
- Mise en valeur du paysage
- Consommation de l'espace au détriment des terres agricoles

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Michel DELACROIX, DRAAF Haute-Normandie.

L'avis d'un expert DRAAF est indispensable notamment sur l'évaluation des systèmes de production (OTEX) les plus fragiles et les données relatives au poids de la production dans la région et en France (livraison à l'industrie, poids dans l'économie française, etc.).

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications de la DRAAF et données agricoles des DDTM.

Indicateur n° 14 : Composition de la population active

Problématique : Conditions de vie
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Composition de la population active du territoire (professions et catégories socioprofessionnelles)	<i>Agriculteurs exploitants</i>
	<i>Artisans, commerçants, chefs entreprises</i>
	<i>Autres pers sans activité professionnelle</i>
	<i>Cadres, prof intellectuelles supérieures</i>
	<i>Ouvriers</i>
	<i>Employés</i>
	<i>Professions intermédiaires</i>
	<i>total population active</i>

Description de l'indicateur	
Unité de mesure	<i>Nombre / ou % de la population active totale</i>
Périodicité de la mesure	<i>annuelle</i>
Dernière année disponible	<i>2007</i>
Source	<i>Recensement INSEE exploitation principale</i>
Nature précise des données de bases	<i>DREAL HN GK3 « population activité »</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07</i> Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	<i>Commune</i>

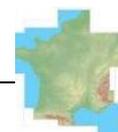
Définitions et concepts fondamentaux

Méthodologie de recensement INSEE

Population active : La population active regroupe les actifs ayant un emploi (PAAE) et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Remarques : depuis le recensement rénové, sont pris en compte comme actifs les étudiants, retraités ou chômeurs ayant un emploi, même occasionnel ou de courte durée. Une part de l'évolution, depuis 1999, de la population active ayant un emploi est liée à ce changement.

A quoi le compare-t-on ?



Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région, France

La population active est déclinée selon la nomenclature PCS (professions et catégories socioprofessionnelles, anciennement CSP). Les données, disponibles à la commune, permettent des comparaisons fines.

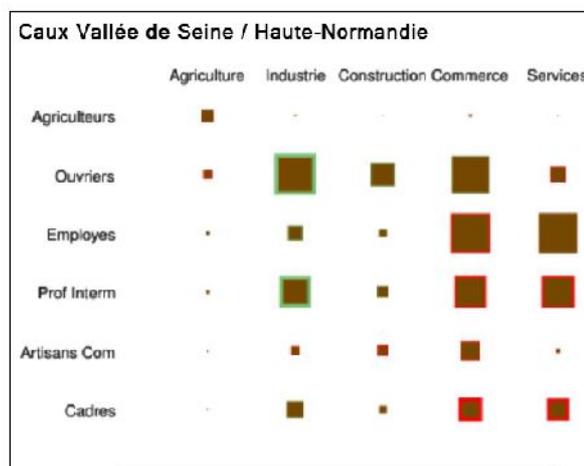
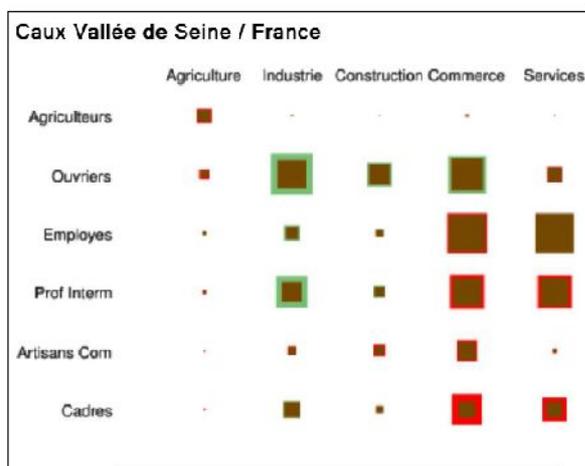
La comparaison entre SCoT voisins ou supra-territoires est également intéressante dans une logique d'observation des grandes tendances du territoire.

La prise en compte de l'évolution de la composition de la population active – facilitée par le recensement annuel depuis 2004 – peut être analysée par rapport aux mutations sociales et économiques propres au territoire, à la région et à la France.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif. Il peut être complété par un rapprochement graphique de la répartition de la population active avec la répartition de l'emploi du territoire par secteur d'activité, qui a l'avantage de mettre en évidence les spécificités intrinsèques de la population active étudiée et les différences par rapport aux territoires de références (France, Normandie). Dans ce graphe ont été superposées les représentations pour la France ou la Haute-Normandie (rouge) et le SCoT étudié (vert) pour faire ressortir les écarts de distribution des différents groupes. La sous-représentation d'une catégorie pour le SCoT est donc mise en valeur par une bordure rouge et la sur-représentation par une bordure verte.



Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La population active par PCS nous permet d'identifier les professions les plus représentatives de la l'ensemble de la population active d'un territoire. Le croisement proposé entre secteurs et population active nous offre une lecture de la représentation de ces professions dans les secteurs du territoire.

Du point de vue des *conditions de vie*, un rapprochement avec les données « activité et emploi » nous informe sur les conditions de travail, les divergences niveaux de vie et de niveaux de formation, la mixité sociale dans laquelle réside la population, etc.

- **Pour aller plus loin :**

Population / Pyramide des âges/ Solde migratoire : une population active s'observe à la lumière des évolutions démographiques propres au territoire.

Part des résidents travaillant sur le territoire / Typologie des migrations résidentielles/ Temps et distance domicile-travail : la question que soulève le rapprochement de population active et emploi est celle de la proximité du lieu de travail (en dehors du territoire ? en raison d'une sous-représentation de certains secteurs ?)

Potentiel de relève : l'analyse de la population active est à rapprocher de la notion de renouvellement, à savoir la présence d'une population active jeune permettant la relève pour les entreprises du territoire.

Enjeux et potentiel prospectif :

La population active, comme l'emploi sur un territoire, a un très fort potentiel prospectif. Le recensement annuel en ayant favorisé l'analyse rétrospective, la réflexion sur ses corrélations avec d'autres indicateurs de conditions de vie, d'équipements du territoire, d'emploi (présentiel et productif) ouvre de nombreux champs de réflexion.

Enjeux clés :

- Attractivité résidentielle : Ce territoire présente-t-il une activité présente suffisante compte tenu de la part et de la composition de la population résidant et/ou travaillant sur le territoire ?
- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprises : quelles pourraient être les motivations d'implantation des entreprises sur le territoire (potentiel d'activité dans un secteur ? présence d'une main d'œuvre diversifiée et qualifiée ? l'accessibilité du territoire ? etc.)
- Mixité sociale : existe-t-il des menaces sur la mixité sociale du territoire et est-il nécessaire de préparer des actions pour préserver ou renverser les équilibres sociaux et démographiques ?

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications INSEE nationales et régionales

Schéma régional de développement économique, contrats d'agglomération, d'EPCI du territoire observé.

Il existe une multitude d'études observant des phénomènes socio-économiques à travers le spectre de la population active. A titre d'exemple, le Diagnostic territorial ORS Haute-Normandie (*Données sanitaires et sociales régionales - Déclinaisons territoriales*, Étude financée par l'Agence Régionale de Santé et la Région de Haute-Normandie dans le cadre de l'élaboration du Programme Régional de Santé, Novembre 2010) analyse la répartition de la population active par territoire de proximité (découpage territorial intégrant les notions de proximités d'équipements de santé et de petits commerces, etc).

Indicateur n° 15 : Composition de la population active agricole

Problématique : Conditions de vie
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Population active agricole (nb de personnes ou UTA : unité de temps annuel) sur l'ensemble des exploitations	<i>Chef d'exploitation</i>
	<i>Co-exploitants (conjoint)</i>
	<i>Autres actifs familiaux</i>
	<i>Salariés permanents</i>
	<i>Emplois saisonniers</i>
	<i>ETA et CUMA (prestation)</i>

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	<i>Nombre de personnes/ nombre d'UTA ou % de la population active agricole totale</i>
Périodicité de la mesure	<i>Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur</i>
Dernière année disponible	
Source	<i>DRAAF</i>
Nature précise des données de bases	<i>Enquête Structure</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Sylvain Comte, DREAL HN</i>
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	<i>Commune</i>

Définitions et concepts fondamentaux

UTA : Unité de Travail Annuel (UTA, équivalent d'une activité à temps complet)

Enquête Structures AGRESTE et recensement de la population agricole :

- ✓ Note Agreste n° 64 : « Enquête sur la structure des exploitations en 2007. La restructuration se fait toujours par l'agrandissement ! » disponible sur le site de la DRAAF : www.draaf.haute-normandie.agriculture.gouv
- ✓ Les résultats de l'enquête Structures 2007 au niveau national, par région et département sur le site de la statistique agricole publique Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr – rubrique « Données en ligne »



A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région, France

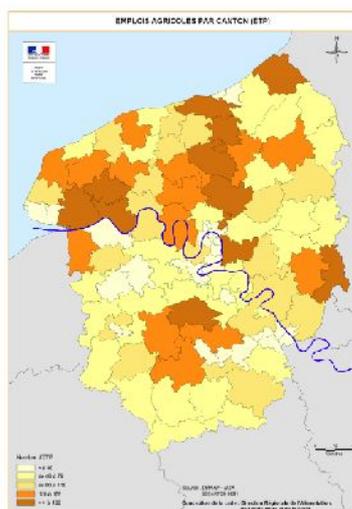
Selon l'enquête Structures 2007, la production agricole régionale assure l'emploi de 22 500 personnes en Haute-Normandie, dont 16 000 pour les seules exploitations professionnelles. Il s'agit de 14 500 chefs d'exploitation et co-exploitants, 4 600 actifs familiaux et 3 400 salariés permanents. Ramenée en Unité de Travail Annuel (UTA, équivalent d'une activité à temps complet), la production agricole mobilise près de 15 500 UTA, dont 14 000 pour les exploitations professionnelles.

Ces données complètent l'analyse de la population active en apportant la nuance du temps occupé à ce type d'activité. En effet, le recensement INSEE enregistre la déclaration d'une profession principale. L'enquête Structure s'intéresse au temps en équivalent d'une activité à temps complet de la population.



Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Indicateur quantitatif. Il peut être complété par une carte des emplois agricoles disponible dans l'atlas de la DRAAF (source annuelle MSA).



Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Une profession principale permet d'estimer un niveau de qualification a priori (à titre d'exemple pour les cadres et professions intellectuelles). Les données sur la population active agricole apportent un point de vue de la contribution en temps de la population à l'activité agricole.

Du point de vue des *conditions de vie*, cela nous informe sur les conditions de travail et les divergences de pratiques de l'activité agricole d'un territoire à un autre.

- **Pour aller plus loin :**

Orientation technico-économique des exploitations / Surface agricole utile par type de production : le temps consacré à l'activité agricole sur un territoire peut alimenter une réflexion sur la contribution économique de cette activité agricole en fonction de sa production.

Poids du secteur agricole : de même que l'analyse générale de la population active, la population agricole peut être rapprochée du secteur agricole en présence sur le territoire.

Enjeux et potentiel prospectif :

Enjeux clés :

- Potentiel agricole d'un territoire : rapproché du poids de l'agriculture dans l'emploi total, du nombre d'établissements exerçant dans ce secteur, le temps consacré par la population à ces activités alimente la réflexion rétrospective et prospective du potentiel agricole en termes d'emploi sur un territoire

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Michel Delacroix - DRAAF

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications et analyses de la DRAAF sur l'emploi agricole et la population active agricole.

Indicateur n° 16 : Part de la population diplômée

Problématique : Conditions de vie
Axe : Dynamique population

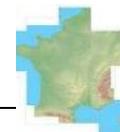
Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Part de la population diplômée (BAC et +)	Bac
	Bac + 5

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	Nombre de personnes ou %
Périodicité de la mesure	Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur
Dernière année disponible	2007
Source	INSEE recensement exploitation complémentaire
Nature précise des données de bases	DREAL HN GK3 « population activité »
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07 Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	<p>Les données de cet univers sont issues de l'exploitation complémentaire (par sondage) du recensement annuel de la population.</p> <p>Comme lors des recensements antérieurs, en raison du sondage, les résultats tirés de l'exploitation complémentaire ne sont significatifs que pour des zones géographiques et/ou des sous-populations d'une taille suffisante.</p> <p>Pour des zones de moins de 2 000 habitants, il est recommandé de ne pas utiliser les données issues de l'exploitation complémentaire.</p> <p>Les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car ils peuvent ne pas être significatifs.</p>
Echelle la plus fine disponible	Commune



A quoi le compare-t-on ?

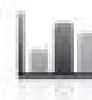
Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région, France

L'indicateur porte sur l'ensemble de la population de 14 ans ou plus. Cette variable peut être utilisée pour l'analyse de l'insertion sur le marché du travail ou en lien avec les mobilités géographiques. Une ambition serait de préciser cet indicateur en éliminant la population des retraités pour ne conserver que les actifs.

La comparaison entre SCoT voisins ou supra-territoires est également intéressante dans une logique d'observation des grandes tendances du territoire.

La prise en compte de l'évolution de la composition de la population active – facilitée par le recensement annuel depuis 2004 – peut être analysée par rapport aux mutations sociales et économiques propres au territoire, à la région et à la France.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif. Graphique en secteurs et %

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La population active par PCS nous informe sur la profession exercée par la population d'un territoire. Cette donnée complétée par l'information sur le niveau de formation (secondaire ou supérieur) nous permet de qualifier la population présente sur le territoire.

Du point de vue des *conditions de vie*, activité et emploi étant intrinsèquement liés, le niveau de qualification nous informe sur les divergences niveaux de vie et de qualité de la main d'œuvre disponible d'un territoire à un autre.

- **Pour aller plus loin :**

Population / Pyramide des âges/ Solde migratoire : une population active s'observe à la lumière des évolutions démographiques propres au territoire. De même le niveau de formation de la population active est à nuancer en fonction de son âge et la dynamique de renouvellement de la population.

Part des résidents travaillant sur le territoire / Typologie des migrations résidentielles/ Temps et distance domicile-travail : la question que soulève le rapprochement de population active et emploi est celle de la proximité du lieu de travail (en dehors du territoire ? en raison d'une sous-représentation de certains emplois qualifiés – notamment d'emplois dits « métropolitains supérieurs » ?)

Potentiel de relève : l'analyse de la population active est à rapprocher de la notion de renouvellement, à savoir la présence d'une population active jeune permettant la relève pour les entreprises du territoire. L'évolution du niveau de formation de cette population apporte une donnée qualitative aux perspectives d'évolution de ce renouvellement.

Enjeux et potentiel prospectif :

La population active, comme l'emploi sur un territoire, a un très fort potentiel prospectif. Le recensement annuel en ayant favorisé l'analyse rétrospective, la réflexion sur ses corrélations avec d'autres indicateurs de conditions de vie, d'équipements du territoire, d'emploi (présentiel et productif) ouvre de nombreux champs de réflexion.

Enjeux clés :

- Attractivité du territoire comme bassin d'emploi
- Attractivité résidentielle : quels critères rebutent une main d'œuvre plus ou moins qualifiée sous-représentée de s'installer sur le territoire ?
- Mixité et intégration sociales

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Il existe une multitude d'études observant des phénomènes socio-économiques à travers le spectre de la population active. A titre d'exemple, le Diagnostic territorial ORS HN analyse la répartition de la population active par territoire de proximité (découpage territorial intégrant les notions de proximités d'équipements de santé et de petits commerces, etc)

Publications INSEE nationales et régionales.

Publications de l'OCDE sur la place de la formation dans le bien-être des populations, sur l'éducation (Regards sur l'éducation), etc.

Indicateur n° 17 : Chômage

Problématique : Conditions de vie
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Chômage	<i>Nombre de chômeurs de cat. A fin décembre</i>
	<i>part des demandeurs cat.A / pop 15 ans et plus (sauf retraités)</i>

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	<i>Nombre de personnes</i>
Périodicité de la mesure	<i>annuelle</i>
Dernière année disponible	<i>2011</i>
Source	<i>Pôle emploi</i>
Nature précise des données de bases	
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr</i>
Limites et biais connus	<i>A ne surtout pas confondre avec le véritable taux de chômage qui n'est disponible que sur les zones d'emplois. Si le décompte des demandeurs d'emplois ne pose pas trop de problème c'est le calcul de la population active auquel le rapporter qui est complexe. La notion de chômage ne se réduit à un chiffre strict, il existe différente situation entre le chômage et le « plein emploi », c'est le halo du chômage</i>
Echelle la plus fine disponible	<i>Commune</i>

Définitions et concepts fondamentaux

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi :

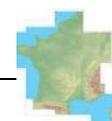
Jusqu'en 1995, il existait cinq catégories de demandes ou de demandeurs d'emploi. La catégorie 1 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps plein.

La catégorie 2 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi sous contrat à durée indéterminée (CDI), à temps partiel La catégorie 3 enregistrait les personnes immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée limitée (CDD, mission d'intérim, vacation). La catégorie 4 enregistrait les personnes sans emploi et à la recherche d'un emploi mais non immédiatement disponibles (en formation, en arrêt maladie, en congé de maternité). La catégorie 5 enregistrait les personnes pourvues d'un emploi mais à la recherche d'un autre emploi, donc non immédiatement disponibles.

De 1995 à fin 2008, les personnes ayant exercé une activité réduite ou occasionnelle de 78 heures ou plus dans le mois précédent sont exclues des catégories 1, 2 et 3 pour former les catégories 6, 7 et 8. Il existait alors huit catégories. Aujourd'hui, il existe à nouveau cinq catégories, mais cette fois les demandeurs d'emploi sont regroupés en fonction du type d'emploi occupé et non plus en fonction du type d'emploi recherché. Ainsi,

- la catégorie A regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (anciennes catégories 1 2 3 hors activité réduite) ;
- la catégorie B regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois - anciennes catégories 123 ayant une activité réduite) ;
- la catégorie C regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois - anciennes catégories 678) ;
- la catégorie D regroupe les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi (ancienne catégorie 4) ,
- la catégorie E regroupe les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés - ancienne catégorie 5).

A quoi le compare-t-on ?



Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région, France

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif. Il peut éventuellement être appuyé par une carte du taux de chômage à la zone d'emploi.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Aux côtés des indicateurs sur l'activité des personnes par professions, niveau de diplôme, secteur d'exercice, les demandeurs d'emploi représentent les actifs non occupés, à la recherche d'un emploi. Cela permet d'analyser d'une part la part de la population – âgée de plus de 15 ans – ne parvenant à trouver un emploi (question de l'intégration au fonctionnement économique du territoire) et d'autre part la part de la population ne vivant pas des revenus d'un emploi (question des conditions de vie).

Du point de vue des *conditions de vie*, le chômage nous informe sur les divergences d'accès à l'emploi entre les territoires.

- **Pour aller plus loin :**

Population / Pyramide des âges/ Solde migratoire : le chômage s'observe à la lumière des évolutions démographiques propres au territoire.

Part des résidents travaillant sur le territoire / Typologie des migrations résidentielles/ Temps et distance domicile-travail : la question que soulève le rapprochement de demandeurs d'emplois sur un territoire à celle de résidence de l'individu est celle de l'accès à l'emploi (sous-représentation certaines professions?)

Secteurs les plus demandeurs de main d'œuvre : en rapprochant cette demande d'emploi de l'offre d'emploi – notamment non pourvue – présente sur le bassin d'emploi de proximité, se pose la question de l'adéquation de l'offre et de la demande d'emploi.

Enjeux et potentiel prospectif :

Le chômage est un enjeu socio-économique au cœur des débats publics, liés non seulement à l'emploi mais également au bien-être des populations. Son évolution dans le temps permet d'observer des tendances lourdes d'inactivité pour la population d'un territoire ou des facteurs de ruptures brutales (forte élévation du taux de chômage suite à une fermeture d'usine par exemple..).

Enjeux clés :

- Attractivité du territoire comme bassin d'emploi : Ce territoire présente-t-il une activité suffisante pour absorber à terme une population demandeuse d'emploi croissante ?
- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprises : quelles pourraient être les motivations d'implantation des entreprises sur le territoire (potentiel d'activité dans un secteur ? présence d'une main d'œuvre diversifiée et qualifiée ? l'accessibilité du territoire ? etc.)
- Mixité et intégration sociale : le chômage semble-t-il prendre une place prépondérante dans le champ des possibles des populations – notamment les plus jeunes ? Quelles politiques de l'emploi opèrent sur le territoire ? quelles en sont les cibles ? Sont-elles cohérentes (développement de la formation, développement de filières, etc) avec la typologie de la population du territoire (activité, âge, niveau de formation, etc.)

- Aménagement du territoire et cohésion sociale : une forte concentration de la population au chômage sur un territoire pose des questions sur les possibilités d'aménagement et de rénovation urbaine à mettre en œuvre.

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Il existe une multitude d'études observant des phénomènes socio-économiques à travers le spectre du chômage. A titre d'exemple, le Diagnostic territorial ORS Haute-Normandie (*Données sanitaires et sociales régionales - Déclinaisons territoriales*, Étude financée par l'Agence Régionale de Santé et la Région de Haute-Normandie dans le cadre de l'élaboration du Programme Régional de Santé, Novembre 2010) analyse la répartition de la population au chômage (catégorie A à ABC – longue durée ; taux de chômage à la zone d'emploi, évolution par sexe, etc.) par territoire de proximité (découpage territorial fin intégrant les notions de proximités d'équipements de santé et de petits commerces, etc).

Il en est de même pour la plupart des schémas et diagnostics territoriaux ayant trait au développement d'un territoire (Schéma régional de développement économique, contrats territoriaux, etc.).

Indicateur n° 18 : Composition de la population inactive

Problématique : Conditions de vie
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Population inactive par type d'activité	<i>Femmes ou hommes au foyer</i>
	<i>Retraités et pré-retraités</i>
	<i>Etudiants et stagiaires non rémunérés</i>
	<i>Autres</i>

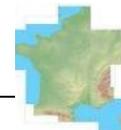
Description de l'indicateur	
Unité de mesure	<i>Nombre de personnes ou % de la population inactive totale</i>
Périodicité de la mesure	<i>annuelle</i>
Dernière année disponible	<i>2007</i>
Source	<i>INSEE</i>
Nature précise des données de bases	<i>DREAL HN GK3 « population activité »</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07</i> Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	<p>Les données de cet univers sont issues de l'exploitation complémentaire (par sondage) du recensement annuel de la population</p> <p>Comme lors des recensements antérieurs, en raison du sondage, les résultats tirés de l'exploitation complémentaire ne sont significatifs que pour des zones géographiques et/ou des sous-populations d'une taille suffisante.</p> <p>Pour des zones de moins de 2 000 habitants, il est recommandé de ne pas utiliser les données issues de l'exploitation complémentaire.</p> <p>Les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car ils peuvent ne pas être significatifs.</p>

Echelle la plus fine disponible	Commune
--	---------



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

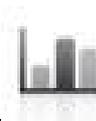
HAUTE-NORMANDIE

Définitions et concepts fondamentaux*A compléter***A quoi le compare-t-on ?**

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région, France

L'inactivité est également issue du recensement de la population. Les données, disponibles à la commune, permettent des comparaisons fines.

La comparaison entre SCoT voisins ou supra-territoires est également intéressante dans une logique de positionnement des grandes tendances du territoire. En effet, la prise en compte de l'évolution de la composition de la population inactive – facilitée par le recensement annuel depuis 2004 – peut être analysée par rapport aux mutations sociales et économiques propres au territoire, à la région et à la France (vieillesse de la population, allongement des études, etc).

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Indicateur quantitatif.

Que faire du résultat ?**Interprétation et corrélations :**

- **Pour répondre à la problématique :**

La population inactive nous présente la part de la population n'exerçant pas ou plus une activité et ne cherchant pas d'emploi. Les retraités et les étudiants, à deux extrémités de la pyramide des âges, représentent ainsi des populations sans revenu d'activité.

Aux côtés des indicateurs sur l'activité des personnes, le poids de ces populations pose la question de la mixité/disparité sociale entre territoires et sous-territoires.

- **Pour aller plus loin :**

Population / Pyramide des âges/ Solde migratoire/ Typologie des migrants résidentiels : l'inactivité s'observe à la lumière des évolutions sociodémographiques propres au territoire.

Enjeux et potentiel prospectif :

Ces populations sont au cœur de politiques liées à la dépendance, d'une part, à la formation et à l'entrée dans la vie active, d'autre part. Elles requièrent généralement des dispositifs d'accompagnement (équipements adaptés, formations accessibles, mobilité, aides et allocations, etc.).

Enjeux clés :

- Mixité et intégration sociale : quel champ des possibles pour les populations les plus jeunes scolarisées ? Quelles politiques de l'emploi/formation opèrent sur le territoire ? quelles en sont les cibles ? Sont-elles cohérentes (développement de la formation, développement de filières, etc) avec la typologie de la population du territoire (activité, âge, niveau de formation, etc.)
- Accessibilité et dotation du territoire en équipements adéquats : ce type de population nécessite un degré d'équipement élevé à moindre coût. Les enjeux sont de maintenir ce niveau d'équipement dans une logique de développement durable.
- Aménagement du territoire et cohésion sociale : l'enjeu de mixité sociale est au cœur des défis d'avenir pour l'aménagement et le développement du territoire.

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Il existe une multitude d'études observant des phénomènes socio-économiques à travers le spectre de la population active/inactive.

Les politiques publiques à l'égard des personnes âgées étant portées par les départements, il est intéressant de compléter l'analyse par les publications des CG Eure et Seine-Maritime pour l'élaboration des schémas directeurs pour les personnes âgées.

La DIRECCTE publie également des études sur les seniors et l'emploi, ainsi que sur l'intégration des étudiants à la vie active.

Concernant le cadre de vie des étudiants, il est également possible de se référer aux publications du Conseil Régional de Haute-Normandie.

Publications INSEE nationales et régionales.

Publications de l'OCDE sur la place de la formation dans le bien-être des populations, sur l'éducation (Regards sur l'éducation), etc.

Indicateur n° 19 : Taux de mortalité prématurée des hommes

Problématique : Conditions de vie
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Taux de mortalité prématurée (avant 65 ans) des hommes	<i>Taux comparatif de mortalité prématurée des hommes - Nb de décès pour 100 000 hommes de moins de 65 ans</i>
---	--

Description de l'indicateur	
Unité de mesure	<i>Taux comparatif de mortalité prématurée des hommes</i>
Périodicité de la mesure	<i>Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur</i>
Dernière année disponible	
Source et nature précise des données de bases	<i>Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), et Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr</i>
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	

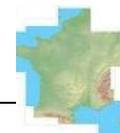
Définitions et concepts fondamentaux

Le taux de mortalité prématurée des hommes se focalise sur les décès masculins survenus avant 65 ans. On utilise le taux comparatif (ou taux standardisé direct) de mortalité prématurée, c'est-à-dire le taux que l'on observerait dans la région si elle avait la même structure par âge masculine de moins de 65 ans (celle de la population OMS Europe) pendant toute la période. Cela permet d'éliminer les variations dues aux modifications de la pyramide des âges pour ne mesurer que les variations de l'intensité de la mortalité.

Taux comparatif de mortalité : taux que l'on observerait dans la région, le département ou la CASE si ces différents échelons géographiques avaient la même structure par âge que la population de référence (par ex : France métropolitaine RP 2006). Les taux comparatifs de

mortalité éliminent les effets de structure par âge et autorisent les comparaisons entre les sexes et les échelons géographiques.

Cette variable est présentée sur le site Internet de la Fédération Nationale des Observatoires Régionaux de Santé (FNORS - <http://www.score-sante.org/score2008/index.htm>).



A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région, France

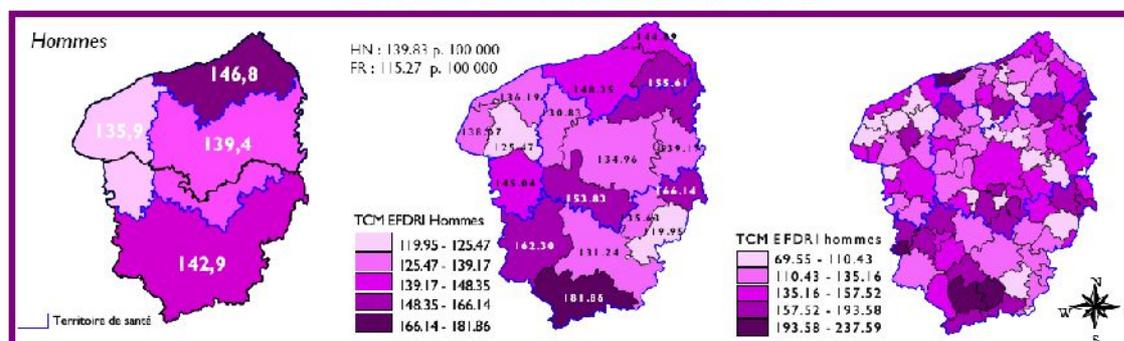
La comparaison entre SCoT voisins ou supra-territoires est intéressante dans une logique de positionnement des grandes tendances du territoire par rapport à la région et à la France métropolitaine. En effet, la prise en compte de l'évolution du taux de mortalité prématurée peut être analysée par rapport aux mutations sociales et économiques propres au territoire, à la région et à la France (phénomènes sociaux liés à la désindustrialisation, etc).

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif. Il peut être également visualisé sous forme de carte. A titre d'exemple, l'ORS Haute-Normandie en fait l'analyse à une échelle très fine (le territoire de santé, de proximité et de premier recours).

Taux comparatifs de mortalité prématurée évitable par action sur les facteurs de risques Individuels 2000/2008



Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Les causes principales de décès prématurés sont les tumeurs, les traumatismes et empoisonnements, les maladies cardiovasculaires, l'alcoolisme (y compris psychose alcoolique et cirrhose du foie), et le SIDA. L'adoption de comportement à risque et l'accès à la prévention et aux soins sont socialement différenciés et reflètent des fondements inégalitaires de la société. La santé d'une population est influencée par le milieu social (niveau de vie, éducation...).

La mortalité prématurée masculine est généralement choisie parce qu'elle dépend davantage des évolutions socio-économiques que la mortalité des femmes (la mortalité prématurée des femmes étant deux fois moins élevée et moins corrélée à la situation économique et sociale).

Du point de vue des *conditions de vie*, certaines études ont montré un lien étroit entre degré des inégalités de richesse et prévalence des dépressions, de l'alcoolisme, de l'obésité... et plus généralement d'états sanitaires défavorables.

- **Pour aller plus loin :**

Qualité du logement / Qualité environnementale : l'état sanitaire de l'environnement dans lequel vivent les populations peut apporter des éléments complémentaires à l'analyse de cet indicateur.

Enjeux et potentiel prospectif :

Une partie de la mortalité avant 65 ans chez les hommes s'avère « évitable » : la moitié des décès sont dus à des causes dont la maîtrise ne nécessite généralement ni connaissance médicale supplémentaire, ni équipement nouveau. Deux types d'actions ont été mises en place par les pouvoirs publics pour infléchir les évolutions. Les premières visent à influencer sur les comportements individuels, en matière d'alcoolisme, de tabagisme ou de conduite routière par exemple. Les secondes développent la prévention de certaines pathologies par le dépistage.

Il s'agit d'une approche du bien-être par son contraire : une évolution importante de cette mortalité prématurée sous-tend un recul du bien-être des populations.

Enjeux clés :

- Bien-être et « santé sociale » : Ce territoire semble-t-il offrir un cadre de vie satisfaisant ?

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Le Diagnostic territorial ORS HN analyse taux de mortalité prématurée par territoire de proximité et de premier recours (découpages territoriaux intégrant les notions de proximités d'équipements de santé et de petits commerces, etc).

L'exercice national du MEEDTL / SOeS / DATAR sur des indicateurs de développement durable déclinés aux territoires présentent également cet indicateur.

L'IAU Ile-de-France en fait l'un des indicateurs clés de la Santé Sociale en Ile-de-France.

De manière générale, cet indicateur est présenté sur le site Internet de la Fédération Nationale des Observatoires Régionaux de Santé (FNORS - <http://www.score-sante.org/score2008/index.htm>)

Indicateur n° 20 : Taux de pauvreté

Problématique : Conditions de vie
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Taux de pauvreté	% de la population allocataires de bas revenus (seuil de 60% de la médiane des revenus)
-------------------------	---

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	% de la population
Périodicité de la mesure	Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur
Dernière année disponible	
Source	
Nature précise des données de bases	INSEE / CAF
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	Il restreint la pauvreté au domaine monétaire et il est calculé en fonction du seuil national.
Echelle la plus fine disponible	Département

Définitions et concepts fondamentaux

Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie. Le seuil retenu par l'INSEE est fixé à 60% du niveau de vie médian. Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil.

A quoi le compare-t-on ?



Echelles pertinentes : département, région, France

Le taux de pauvreté est une donnée produite et calculée par l'INSEE et les Caisses d'Allocations Familiales disponible au plus fin à l'échelle départementale. Il peut être comparé aux résultats régionaux et nationaux.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Le taux de pauvreté focalise l'attention sur le bas de la distribution des revenus des ménages. Cet indicateur ne résume pas toutes les situations de précarité monétaire, les populations hors ménages n'étant pas prises en compte.

Il est évident que la pauvreté est multidimensionnelle et ne saurait se résumer à la seule dimension monétaire. Pour cette raison il faut prendre en compte d'autres aspects de la précarité (par rapport au logement, à l'éducation, la santé ou encore les minima sociaux).

Notre propos n'est pas de mesurer le niveau de la pauvreté, qui est toujours une question de conventions partagées, mais d'en évaluer l'évolution. C'est ce que permet de faire le taux calculé par l'INSEE, à l'exception des populations les plus exclues qui ne sont pas prises en compte.

- **Pour aller plus loin :**

Population / Pyramide des âges/ Solde migratoire : l'évolution de la pauvreté s'observe à la lumière des évolutions démographiques propres au territoire.

Qualité du logement / Parc locatif social : le logement et sa qualité éclairent l'indice de pauvreté départemental à l'échelle du territoire observé.

Revenus : le taux de pauvreté départemental est à rapprocher des données de revenus disponibles à des échelles plus fines.

Enjeux et potentiel prospectif :

La pauvreté, qui touchait jadis surtout les personnes âgées encore peu couvertes par les systèmes de retraite, et le monde rural, est devenue plus urbaine et résulte aujourd'hui davantage des difficultés rencontrées sur le marché du travail et des situations de ruptures familiales.

Enjeux clés :

- Santé sociale
- Aménagement du territoire et cohésion sociale : un taux de pauvreté élevé sur un territoire pose des questions sur les actions d'aménagement et de rénovation urbaine à mettre en œuvre.

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Le taux de pauvreté fait l'objet de publications nationales et internationales sur les conditions de vie des citoyens.

A titre d'exemple de déclinaison territoriale, l'IAU Ile-de-France a réalisé un indice de Santé Sociale en 2010, intégrant le taux de pauvreté comme indicateur de conditions de vie (disponible sur le site : http://www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_745/Indice_de_sante_sociale_IDF.pdf%29.)

Indicateur n° 21 : Solde migratoire

Problématique : Mouvements migratoires
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Solde migratoire (évolution en %)	Différence entrants – sortants du territoire
--	--

Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Différence entrants – sortants du territoire, % d'évolution
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernière année disponible	2008
Source	INSEE recensement de la population
Nature précise des données de bases	DREAL HN « dénombrement de la population »
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07 Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	Commune

Définitions et concepts fondamentaux

Méthodologie de recensement INSEE

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif. Il peut éventuellement être complété par des cartes présentant les taux d'évolution (naturel, migratoire, global) de la population à la commune.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Le solde migratoire permet d'observer l'aspect factuel de l'attractivité d'un territoire, à savoir si les gens viennent et/ou restent sur un territoire. Rapproché de la typologie (âge, PCS) des migrants résidentiels, il permet d'analyser les mouvements migratoires des populations sous un angle socio-économique.

- **Pour aller plus loin :**

Population / Pyramide des âges

Part des résidents travaillant sur le territoire / Temps et distance domicile-travail : les mouvements migratoires présentés par PCS peuvent être rapprochés des données liées à l'emploi sur le territoire et sur les territoires voisins.

Potentiel de relève : l'analyse de l'évolution de la population est à rapprocher de la notion de renouvellement, à savoir l'évolution de la présence d'une population active jeune permettant la relève pour les entreprises du territoire.

Indicateurs de conditions de vie (revenus, mortalité prématurée, etc.) / Composition de la famille/ Poids du présentiel / Equipements : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux tendances d'évolution des migrations (quelle situation quitte-t-on ? quel type de population est en recul/ croissance sur le territoire ?)

Enjeux et potentiel prospectif :

La tendance du solde migratoire est fortement liée à l'évolution de l'attractivité d'un territoire par rapport à d'autres. Cela pose la question des leviers d'amélioration de la situation du territoire observé.

Enjeux clés :

- Attractivité résidentielle : Ce territoire présente-t-il une activité présente et un niveau d'équipement suffisants compte tenu de la population résidant et/ou travaillant sur le territoire ?
- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprises / comme bassin d'emploi : quels potentiels sectoriels, de main d'œuvre (jeune ? qualifiée ?) ou encore d'aménagement du territoire attirent et maintiennent les entreprises ? quels emplois sont présents pour des populations présentes et à venir ?
- Mixité sociale : vers quelle composition la population semble-t-elle évoluer ?

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications régionales, nationales de l'INSEE sur les flux de migrations.

Indicateur n° 22 : Typologie socioéconomique des migrants résidentiels

Problématique : Mouvements migratoires
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Typologie socio-économique des migrants résidentiels	CSP des nouveaux arrivants
	CSP des anciens habitants (sortants)
	âge des nouveaux arrivants
	âge des anciens habitants (sortants)

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	Nombre de personnes, % d'évolution
Périodicité de la mesure	Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur
Dernière année disponible	
Source et nature précise des données de bases	INSEE
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07 Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	<p>Les données de cet univers sont issues de l'exploitation complémentaire (par sondage) du recensement annuel de la population.</p> <p>Comme lors des recensements antérieurs, en raison du sondage, les résultats tirés de l'exploitation complémentaire ne sont significatifs que pour des zones géographiques et/ou des sous-populations d'une taille suffisante.</p> <p>Pour des zones de moins de 2 000 habitants, il est recommandé de ne pas utiliser les données issues de l'exploitation complémentaire.</p> <p>Les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car ils peuvent ne pas être significatifs.</p>

Définitions et concepts fondamentaux

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.

Migrations résidentielles : elles se caractérisent par un changement de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1^{er} janvier cinq ans auparavant. Ainsi, le recensement n'appréhende pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. De plus, les caractéristiques des migrants sont connues au moment de la collecte et non au moment de la migration. Les enfants de moins de cinq ans n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré. Seules les migrations internes au territoire français sont prises en compte (France métropolitaine + DOM).

Catégorie socioprofessionnelle :

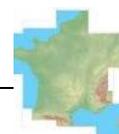
La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession (ou de l'ancienne profession), de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte trois niveaux d'agrégation emboîtés :

- les groupes socioprofessionnels (8 postes) ;
- les catégories socioprofessionnelles (24 et 42 postes) ;
- les professions (486 postes)

Type d'activité : Le type d'activité principale répartit la population entre les actifs et les inactifs. Parmi les actifs, on distingue ceux qui ont un emploi (y compris les personnes en apprentissage ou en stage rémunéré), aussi appelés actifs occupés, des chômeurs. Parmi les inactifs, on peut notamment distinguer les élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés, les retraités ou préretraités, les femmes ou hommes au foyer. Les autres inactifs correspondent aux personnes ne s'étant déclarées dans aucune des situations précédentes. Lorsque le type d'activité porte sur l'ensemble de la population (sans limite d'âge), les personnes âgées de moins de 14 ans non inscrites dans un établissement d'enseignement sont également « autres inactifs ». Les personnes de moins de 14 ans inscrites dans un établissement d'enseignement font parties des « élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés ».

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région



Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Indicateur quantitatif. Tableaux des flux entrants et sortants selon l'âge et la CSP et selon l'âge et l'activité (chômage, retraités, étudiants, etc.). Graphique d'évolution en cinq ans des flux entrants selon la CSP et l'activité de la personne de référence.



Que faire du résultat ?

Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

Le solde migratoire permet d'observer l'aspect factuel de l'attractivité d'un territoire, à savoir si les gens viennent et/ou restent sur un territoire. Rapproché de la typologie (âge, PCS) des migrants résidentiels, il permet d'analyser les mouvements migratoires des populations sous un angle socio-économique.

- **Pour aller plus loin :**

Population / Pyramide des âges

Part des résidents travaillant sur le territoire / Temps et distance domicile-travail : les mouvements migratoires présentés par PCS peuvent être rapprochés des données liées à l'emploi sur le territoire et sur les territoires voisins.

Potentiel de relève : l'analyse de l'évolution de la population est à rapprocher de la notion de renouvellement, à savoir l'évolution de la présence d'une population active jeune permettant la relève pour les entreprises du territoire.

Indicateurs de conditions de vie (revenus, mortalité prématurée, etc.) / Composition de la famille/ Poids du présentiel / Equipements : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux tendances d'évolution des migrations (quelle situation quitte-t-on ? quel type de population est en recul/ croissance sur le territoire ?)

Enjeux et potentiel prospectif :

La tendance des mouvements migratoires est fortement liée à l'évolution de l'attractivité d'un territoire par rapport à d'autres. Cela pose la question des leviers d'amélioration de la situation du territoire observé.

Enjeux clés :

- Attractivité résidentielle : Ce territoire présente-t-il une activité présente et un niveau d'équipement suffisants compte tenu de la population résidant et/ou travaillant sur le territoire ?
- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprises / comme bassin d'emploi : quels potentiels sectoriels, de main d'œuvre (jeune ? qualifiée ?) ou encore d'aménagement du territoire attirent et maintiennent les entreprises ? quels emplois sont présents pour des populations présentes et à venir ?

- Mixité sociale : vers quelle composition la population semble-t-elle évoluer ?
- Aménagement du territoire et cohésion sociale : une analyse de la cohésion sociale et territoriale, permettant d'apprécier l'accessibilité des services à tous et la bonne organisation de pôles de vie constitue un enjeu pour l'aménagement du territoire. Quelles conséquences des flux migratoires anticiper en termes d'aménagement du territoire ? Comment gérer l'étalement urbain entraîné par les entrées de migrants sur le territoire ?

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications régionales, nationales de l'INSEE sur les flux de migrations.

Observatoire de l'attractivité des CCI, agences de développement.

Indicateur n° 23: Composition de la famille

Problématique : Habitat
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Composition de la famille (nombre d'enfants)	<i>Nombre de familles sans enfant</i>
	<i>avec un enfant</i>
	<i>avec 2 enfants</i>
	<i>avec 3 enfants</i>
	<i>avec 4 enfants et +</i>
	<i>Nombre total de familles</i>

Composition des ménages	<i>Homme vivant seul</i>
	<i>Femme vivant seule</i>
	<i>Famille principale monoparentale</i>
	<i>Couple</i>
	<i>Plusieurs personnes sans famille</i>
	<i>Nombre total de ménages</i>

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	<i>Nombre de personnes, % du total (ménages et familles)</i>
Périodicité de la mesure	<i>annuelle</i>
Dernière année disponible	<i>2007</i>
Source	<i>INSEE</i>
Nature précise des données de bases	<i>DREAK HN GK3 « population activité »</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07 Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr</i>
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	<i>Commune</i>

Définitions et concepts fondamentaux

Méthodologie de recensement INSEE

Famille : Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- ✓ soit d'un couple (formé de deux personnes de sexe différent, mariées ou non), avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- ✓ soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage (voir définition de l'enfant d'une famille). Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles. Au sein d'un ménage, un individu peut soit appartenir à une seule famille, soit n'appartenir à aucune famille./ Nombre d'enfants

Enfant : Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille, quel que soit son âge, si elle est célibataire et n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage (avec lesquels elle constituerait alors une famille en tant qu'adulte). L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté, ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent. Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille. Un petit-fils ou une petite-fille n'est pas considéré comme "enfant d'une famille". Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental est compté parmi les couples sans enfant.

Ménage : Un ménage, au sens du recensement, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

A quoi le compare-t-on ?



Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région, France.

La composition de la famille est intéressante au niveau local pour identifier des phénomènes propres aux sous-territoires. Elle est également intéressante comparée aux niveaux régional et national afin de l'analyser relativement aux tendances lourdes de la société (recul de l'âge du premier enfant, diminution du nombre d'enfants par famille, etc.).

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif. Graphique déclinant la composition familiale d'un territoire par rapport à la région. Ce graphique peut également présenter des ventilations particulières, telle que la ventilation des couples par membre(s) actif(s).



Que faire du résultat ?

Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La composition familiale et son évolution, dans la problématique de l'habitat, permettent d'aborder les questions liées à l'adéquation des logements disponibles sur le territoire. Cet indicateur fait ainsi l'objet d'une ventilation par rapport à la taille des logements sur le territoire afin d'identifier les territoires sujets à la sur-occupation de logement.

- **Pour aller plus loin :**

Population / Pyramide des âges

Composition de la population active / inactive : la ventilation de la composition familiale par rapport à ses membres actifs permet de qualifier le poids des populations nécessitant des équipements spécifiques (maisons de retraite, crèches, écoles, commerce, etc.)

Revenus / Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux tendances d'évolution des ménages (quelles compositions sont les plus fragiles ? où sont-elles concentrées ? quel type de population est en recul/ croissance sur le territoire ?)

Poids du présentiel : dans quelle mesure le territoire est-il suffisamment doté en services orientés vers la consommation locale ?

Enjeux et potentiel prospectif :

L'évolution des familles et des ménages permet d'anticiper les besoins d'un territoire en équipements et services.

Enjeux clés :

- Attractivité résidentielle : Ce territoire présente-t-il une activité présente et un niveau d'équipement suffisants compte tenu de la population résidant et/ou travaillant sur le territoire ?
- Adéquation logement/ population : cet enjeu regroupe les enjeux d'accès au logement et de disponibilité/cohérence du parc de logement (en nombre, en taille, en qualité) par rapport à l'évolution de la population
- Mixité sociale : vers quelle composition la population semble-t-elle évoluer ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

INSEE

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications régionales, nationales de l'INSEE, les publications des Caisses d'Allocations Familiales.

Les articles relatifs au sujet du mariage et de la famille parus dans Haute Normandie – Brèves d'aval :

- ✓ Le pacs séduit de plus en plus les haut-normands -Date de parution : février 2011 - Haute-Normandie - Brèves d'Aval
- ✓ Un enfant d'abord, le mariage après - Date de parution : juillet 2010 - Haute-Normandie - Brèves d'Aval
- ✓ [Les couples en Haute-Normandie : vieillir à deux](#) - Date de parution : février 2010 - Haute-Normandie - Brèves d'Aval

Indicateur n° 24 :
Ventilation des logements par nombre de personnes et nombre de pièces

Problématique : Habitat
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Ventilation des logements par taille de ménage / taille du logement (nb de pièces)	<i>Croisement de l'information sur le nombre de personnes par ménage et le nombre de pièces du logement.</i>
	<i>Surface moyenne par personne (en m²)</i>

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	<i>Nombre de logements, % du total (ménages et familles)</i>
Périodicité de la mesure	<i>bi-annuelle</i>
Dernière année disponible	<i>2009</i>
Source	<i>FILOCOM d'après DGI</i>
Nature précise des données de bases	<i>DREALHN GK3 « FILOCOM »</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07 Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr</i>
Limites et biais connus	<i>Contraintes liées au secret statistique</i>
Echelle la plus fine disponible	<i>Commune</i>

Définitions et concepts fondamentaux

Ménage fiscal

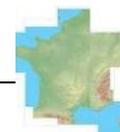
Au sens statistique, un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement. Selon cette définition utilisée dans le recensement de l'INSEE et dans les enquêtes auprès des ménages, le nombre de ménages coïncide avec le nombre de résidences principales (RP).

Ce n'est pas le cas dans Filocom où l'occupation des résidences principales est analysée par « ménage fiscal ». Un ménage fiscal est constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement, que les personnes qui composent ce ménage

habitent ou non le logement. Ainsi, les personnes qui ne sont pas indépendantes fiscalement sont comptabilisées dans le ménage où elles sont déclarées à charge et non dans leur résidence principale (il s'agit le plus souvent des étudiants déclarés - et donc comptabilisés - chez leur(s) parent(s)).

Logements pris en compte : résidences principales

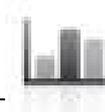
A quoi le compare-t-on ?



Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région

Il s'agit de ventiler le parc de logements en fonction du nombre de personnes par ménage et le nombre de pièces du logement.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif de la surface moyenne par personne accompagné d'un tableau croisant le nombre de personnes par logement et le nombre de pièce dudit logement d'un territoire.

SCoT Seine Eure Forêt de Bord

	Ménage de 1 pers	Ménage de 2 pers	Ménage de 3 pers	Ménage de 4 pers	Ménage de 5 pers	Ménage de 6 pers	Somme :
1 pièce	767	168	55	27	6	6	1029
2 pièces	1690	717	227	122	46	22	2824
3 pièces	1977	2213	1002	561	171	91	6015
4 pièces	1380	2530	1656	1519	619	312	8016
5 pièces	690	1636	1000	1169	525	318	5338
6 pièces ou plus	245	727	438	568	294	176	2448
Somme :	6749	7991	4378	3966	1661	925	25670

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

Pour répondre à la problématique : Où vis-je ? Dans quelles conditions ? Avec qui ?

La composition familiale et son évolution, dans la problématique de l'habitat, permettent d'aborder les questions liées à l'adéquation des logements disponibles sur le territoire. La ventilation par rapport à la taille des logements sur le territoire permet d'identifier les territoires sujets à la sur-occupation de logement.

L'occupation des logements par les ménages est également à rapprocher de la qualité des logements du territoire et des revenus (par quintile) des ménages sur le territoire.

• **Pour aller plus loin :**

Population / Pyramide des âges : dans quelle tendance générale d'évolution de la population s'ancre-t-on ?

Revenus / Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux tendances d'évolution des ménages et du logement (quelles compositions sont les plus fragiles ? Où sont-elles concentrées ? Quel type de population est en recul/ croissance sur le territoire ? Quels types de logement se développent le plus ?)

Distance domicile – travail / Taux de motorisation / Desserte en transports en commun / dotation du territoire en équipements de santé : les conditions de sur-occupation de logement s'accompagnent-elles d'un cumul d'éléments défavorables au cadre de vie des populations ?

Enjeux et potentiel prospectif :

L'évolution des familles et des ménages permet d'anticiper les besoins d'un territoire en équipements et services. L'approche par le logement permet d'anticiper les questions d'adéquation du logement avec l'évolution des ménages.

Enjeux clés :

- Adéquation logement/ population : cet enjeu regroupe les enjeux d'accès au logement et de disponibilité/cohérence du parc de logement (en nombre, en taille, en qualité) par rapport à l'évolution de la population
- Cohésion et mixité sociales : vers quelle composition la population semble-t-elle évoluer ? existe-t-il des concentrations de population cumulant plusieurs handicaps sociaux ?

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications du service Habitat de la DREAL Haute-Normandie. Publications à partir des données FILOCOM. Publications des Caisses d'Allocations Familiales, etc.

Indicateur n° 25 : Description du parc de logements

Problématique : Habitat
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Description du parc de logements	Nombre de résidences principales
	dont maisons individuelles
	dont appartements
	dont autres
	<i>Dont nombre de logements sociaux</i>
	Nombre de résidence secondaires / logements occasionnels
	Nombre de logements vacants
Nombre total de logements	

Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Nombre de logements, % du total de logements total
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernière année disponible	2007
Source	
Nature précise des données de bases	INSEE RP
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07 Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	Vacance ?
Echelle la plus fine disponible	Commune

Définitions et concepts fondamentaux

Le statut d'occupation du logement définit les situations juridiques des ménages concernant l'occupation de leur résidence principale. On distingue trois statuts principaux :

- le statut de propriétaire s'applique aux ménages propriétaires, copropriétaires et accédant à la propriété ;

- le statut de locataire ou sous-locataire s'applique aux ménages acquittant un loyer, quel que soit le type de logement qu'ils occupent (logement loué vide ou loué meublé, chambre d'hôtel s'il s'agit de la résidence principale du ménage) ;

- le statut de logé gratuitement s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer (exemple : personnes logées gratuitement chez des parents, des amis, leur employeur, ...).

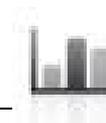
On distingue :

1. Propriétaire
2. Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non HLM
3. Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide HLM
4. Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel
5. Logé gratuitement

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région

Le parc de logements est intéressant à observer en comparant les sous-territoires du territoire observé et par comparaison aux évolutions des parcs régionaux et de territoires similaires en termes de composition de la population.



Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Indicateur quantitatif du poids de chaque type de logement dans le total du parc. Accompagné de la carte DREAL Haute-Normandie présentant le logement social en Haute-Normandie à la commune.

D'autres cartes disponibles au Service Habitat de la DREAL Haute-Normandie peuvent être exploitées selon les questions soulevées par l'analyse (construction neuve, résultats de la *Définition d'une typologie des communes de Haute-Normandie dans le domaine de l'habitat à l'aide des outils statistiques*, mars 2010).

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

Pour répondre à la problématique : Où vis-je ? Dans quelles conditions ? Avec qui ?

Rapproché de la composition familiale et son évolution, l'analyse du parc de logements permet d'aborder les questions liées à l'adéquation des logements disponibles sur le territoire. Par ailleurs, la ventilation par rapport à la taille des logements sur le territoire permet d'identifier les territoires sujets à la sur-occupation de logement.

L'occupation des logements par les ménages est également à rapprocher de la qualité des logements du territoire, des revenus (par quintile) des ménages sur le territoire et de leur statut vis-à-vis de ces logements (propriétaires ?).

- **Pour aller plus loin :**

Population / Pyramide des âges : dans quelle tendance générale d'évolution de la population s'ancre-t-on ?

Revenus / Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux tendances d'évolution des ménages et du logement (quelles compositions sont les plus fragiles ? Où sont-elles concentrées ? Quel type de population est en recul/ croissance sur le territoire ? Quels types de logement se développent le plus ?)

Enjeux et potentiel prospectif :

L'évolution des familles et des ménages permet d'anticiper les besoins d'un territoire en équipements et services. L'approche par le logement permet d'anticiper les questions d'adéquation du logement avec l'évolution des ménages. Les équipements en infrastructures et transports collectifs sont également au cœur de la mise en place des politiques de développement et d'aménagement de ce territoire en corrélation avec la politique du logement.

Enjeux clés :

- Adéquation logement/ population : cet enjeu regroupe les enjeux d'accès au logement et de disponibilité/cohérence du parc de logement (en nombre, en taille, en qualité) par rapport à l'évolution de la population
- Cohésion et mixité sociales : vers quelle composition la population semble-t-elle évoluer ? existe-t-il des concentrations de population cumulant plusieurs handicaps sociaux ?
- Aménagement du territoire et cohésion sociale : une analyse de la cohésion sociale et territoriale, permettant d'apprécier la bonne organisation de pôles de vie et la mixité sociale et fonctionnelle qui s'y opèrent, constitue un enjeu des politiques de logement et d'aménagement du territoire.
- Politiques du logement et de l'habitat : au regard de la situation actuelle et des évolutions de la population, quelle politique du logement et de l'habitat doit-on favoriser ? Y a-t-il des déséquilibres à corriger en termes de mixité sociale et fonctionnelle ?

Comment l'enrichir ?

Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications du service Habitat de la DREAL Haute-Normandie. Publications à partir des données FILOCOM.

Publications des Caisses d'Allocations Familiales, etc.

Programmes Locaux de l'Habitat, Programmes OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat du parc privé).

Indicateur n° 26 : Part de propriétaires

Problématique : Habitat
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

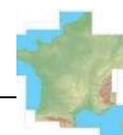
Part de propriétaires	1. Propriétaire 2. Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide non HLM 3. Locataire ou sous-locataire d'un logement loué vide HLM 4. Locataire ou sous-locataire d'un logement loué meublé ou d'une chambre d'hôtel 5. Logé gratuitement
------------------------------	--

Description de l'indicateur	
Unité de mesure	%
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernière année disponible	2007
Source	INSEE recensement
Nature précise des données de bases	DREAL HN GK3 « dénombrement des logements »
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07 Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	Commune

Définitions et concepts fondamentaux

Methodologie

A quoi le compare-t-on ?

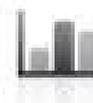


Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région

Le parc des résidences principales est intéressant à observer en comparant les sous-territoires du territoire observé et par comparaison aux évolutions des parcs régionaux et de territoires similaires en termes de composition de la population. Le parc de logements en Haute-Normandie présente quelques différences notables entre les échelons géographiques intrarégionaux (entre SCoT mais également entre typologies intra-territoire telles que

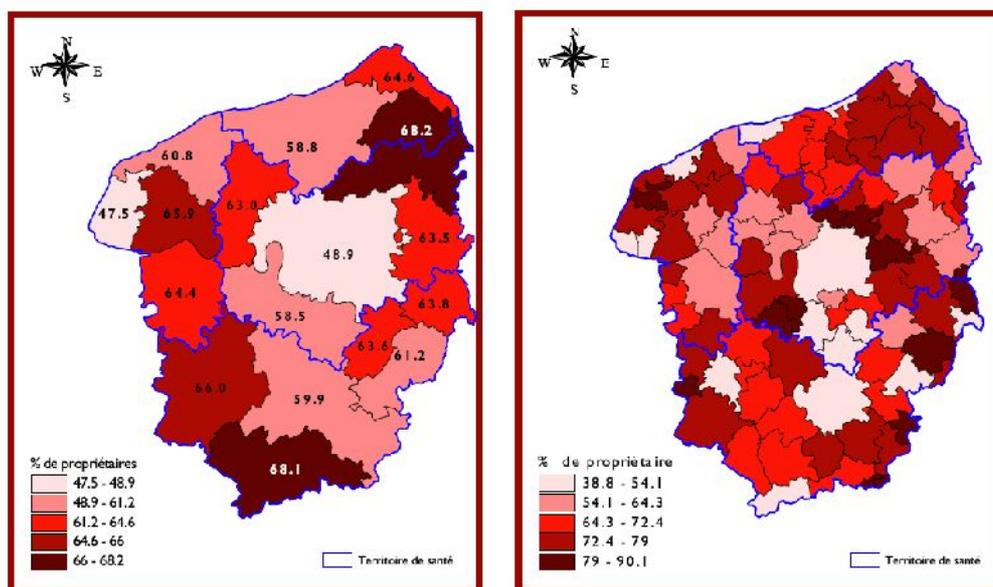
présentées dans la carte DREAL Haute-Normandie de la typologie haut-normande dans le domaine de l'Habitat – « *Données clés* »).

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif de la part de propriétaires sur le territoire et ses sous-territoires. Il peut être visualisé sous forme de carte telle que l'analyse réalisée au territoire de proximité / territoire de premier recours, par l'ORS Haute-Normandie.

Proportion de propriétaires par territoire de proximité et territoire de 1^{er} recours en 2007



D'autres cartes disponibles au Service Habitat de la DREAL Haute-Normandie peuvent être exploitées selon les questions soulevées par l'analyse (part des résidences principales, part du logement social, etc.).

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

Pour répondre à la problématique : Où vis-je ? Dans quelles conditions ? Avec qui ?

Rapproché de la composition familiale et son évolution, l'analyse du parc de logement permet d'aborder les questions liées à l'adéquation des logements disponibles sur le territoire.

La part de propriétaires ajoute un élément de réflexion concernant l'accès des populations à la propriété de leur logement. Par ailleurs, cet indicateur est également à rapprocher des revenus (par quintile) des ménages sur le territoire.

- **Pour aller plus loin :**

Population / Pyramide des âges : dans quelle tendance générale d'évolution de la population s'ancre-t-on ?

Composition de la population active : en croisant les données de propriété avec les CSP concernées, une analyse des disparités sociales peut être complétée.

Revenus / Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux tendances d'évolution des ménages et du logement (quelles compositions sont les plus fragiles ? Où sont-elles concentrées ? Quel type de population est en recul/ croissance sur le territoire ? Quels types de logement se développent le plus ?)

Enjeux et potentiel prospectif :

L'approche par le logement permet d'anticiper les questions d'adéquation du logement avec l'évolution des ménages. L'évolution de la part de propriétaires pose la question de l'accès à la propriété et de fait de la part de la population sensible à l'évolution des loyers.

Enjeux clés : « *Etre propriétaire, c'est posséder son logement* »

- Accès à la propriété
- Mixité et santé sociales : vers quelle composition la population semble-t-elle évoluer ? existe-t-il des concentrations de population cumulant plusieurs handicaps sociaux ?

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications du service Habitat de la DREAL Haute-Normandie. Publications à partir des données FILOCOM. Publications des Caisses d'Allocations Familiales, etc.

Programmes Locaux de l'Habitat, Programmes OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat du parc privé).

Autres analyses et publications de diagnostic du territoire et de ses infra-territoires telle que la publication de l'ORS (*Données sanitaires et sociales régionales - Déclinaisons territoriales*, Étude financée par l'Agence Régionale de Santé et la Région de Haute-Normandie dans le cadre de l'élaboration du Programme Régional de Santé, Novembre 2010)

Indicateur n° 27: Revenus des ménages par quintile

Problématique : Habitat
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Revenus des ménages par quintile	Quintile régionaux
	Quintile nationaux

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	Montant par quintile
Périodicité de la mesure	bi-annuelle
Dernière année disponible	2009
Source	FILOCOM d'après DGI
Source et nature précise des données de bases	DREAL HN GK3 « FILOCOM »
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07 Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	Contraintes liées au secret statistique
Echelle la plus fine disponible	Commune

Définitions et concepts fondamentaux

Revenus bruts du ménage par UCM

Il s'agit des revenus imposables bruts (c'est-à-dire avant abattement) de tous les occupants du logement provenant de la (des) déclaration (s) de revenus. Ils comprennent donc les salaires ainsi que les autres revenus imposables de l'ensemble des occupants et des rattachés au logement, hors aides sociales (non imposables).

Depuis le millésime 2009, pour permettre la mesure des évolutions, les revenus bruts sont privilégiés aux nets car les abattements évoluent dans le temps (cela a notamment été le cas en 2006 avec la suppression de l'abattement forfaitaire de 20 %).

Cependant, ils ne sont intégrés dans le fichier (et donc disponibles) que depuis 2001.

Les unités de consommation des ménages (UCM) de l'INSEE fournissent une mesure du niveau de revenu en tenant compte de la taille des ménages, selon la formule suivante :

$UCM = 1 + 0,5(Na - 1) + 0,3 Ne + 0,2$ (famille monoparentale)

(avec Na le nombre d'adultes ou d'enfants de plus de quatorze ans et Ne le nombre d'enfants de quatorze ans et moins).

Cette information est fournie par quintiles. Deux quintiles sont proposés :

- les quintiles de revenus/UCM nationaux,
- les quintiles calculés selon la distribution des revenus propre à chaque région.

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région

Les revenus des ménages ont un intérêt dans leur tendance globale (au SCoT, à la région, en France) pour situer un territoire par rapport aux tendances régionales et nationales, mais également dans une analyse des disparités sociales infra-territoriales (au canton, à l'EPCI, à la commune), d'autant plus que le territoire présente une typologie de communes disparates (cf la carte en « Données clés » sur la typologie urbaine/ rurale de la Haute-Normandie).

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Indicateur quantitatif des niveaux de revenu.

D'autres cartes disponibles au Service Habitat de la DREAL Haute-Normandie peuvent être exploitées selon les questions soulevées par l'analyse.

Que faire du résultat ?

Interprétation et corrélations :

Pour répondre à la problématique : Où vis-je ? Dans quelles conditions ?
Avec qui ?

Les revenus des ménages ajoutent un élément monétaire pour la réflexion concernant l'accès des populations au logement. Par ailleurs, cet indicateur est également à rapprocher de la part de propriétaire sur le territoire.

- **Pour aller plus loin :**

Population / Pyramide des âges : dans quelle tendance générale d'évolution de la population s'ancre-t-on ?

Composition de la population active : en croisant les données de revenus avec les CSP concernées, une analyse des disparités sociales peut être complétée.

Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux tendances d'évolution des revenus des ménages et du logement (quelles compositions sont les plus fragiles ? Où sont-elles concentrées ? Quel type de population est en recul/ croissance sur le territoire ? Quels types de logement se développent le plus ?)

Enjeux et potentiel prospectif :

L'approche par le logement permet d'anticiper les questions d'adéquation du logement avec l'évolution des ménages. L'évolution des revenus pose la question de la capacité des ménages à financer leur logement et, de fait, de la disparité sociale face à l'accès au logement.

Enjeux clés :

- Accès au logement
- Mixité et santé sociales : vers quelle composition la population semble-t-elle évoluer ? existe-t-il des concentrations de population cumulant plusieurs handicaps sociaux ?
- Bien-être des populations

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications du service Habitat de la DREAL Haute-Normandie. Publications à partir des données FILOCOM.

Publications des Caisses d'Allocations Familiales, etc.

Programmes Locaux de l'Habitat, Programmes OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat du parc privé).

Autres analyses et publications de diagnostic du territoire et de ses infra-territoires telle que la publication de l'ORS (*Données sanitaires et sociales régionales - Déclinaisons territoriales*, Étude financée par l'Agence Régionale de Santé et la Région de Haute-Normandie dans le cadre de l'élaboration du Programme Régional de Santé, Novembre 2010)

Indicateur n° 28 : Qualité du logement

Problématique : Habitat
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Qualité de l'habitat	<i>Classement cadastral</i>
	<i>Part de logements inconfortables</i>

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	<i>Nb logements et %</i>
Périodicité de la mesure	<i>bi-annuelle</i>
Dernière année disponible	<i>2009</i>
Source et nature précise des données de bases	<i>FILOCOM</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07</i> Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	<p>Contraintes liées au secret statistique</p> <p>Classement cadastral Cette variable est à utiliser avec précaution en raison d'une actualisation de l'information consécutive à des travaux d'amélioration perfectible. En effet, contrairement aux constructions nouvelles, aux additions de construction et aux changements d'affectation, les travaux d'amélioration intérieure ne sont pas soumis à déclaration obligatoire</p> <p>Confort : Cette variable est à utiliser avec précaution en raison d'une actualisation de l'information consécutive à des travaux d'amélioration perfectible. En effet, contrairement aux constructions nouvelles, aux additions de construction et aux changements d'affectation, les travaux d'amélioration intérieure ne sont pas soumis à déclaration obligatoire</p>
Echelle la plus fine disponible	<i>Communes</i>

Définitions et concepts fondamentaux

Une classification des logements a été établie par la DGFIP à partir d'une nomenclature type comportant 8 catégories définies en fonction de l'impression d'ensemble dégagée, depuis les immeubles de grand luxe (catégorie 1) jusqu'aux très médiocres (catégorie 8). Cette classification a été établie en adaptant, aux normes locales de construction, les critères généraux. Ces critères concernent le caractère architectural, la qualité de la construction, la distribution du local et son équipement.

Des locaux de référence ont été choisis et par nature de construction pour chaque commune, pour illustrer chacune des catégories de la classification et servir de comparaison pour le classement de chaque logement. Le choix s'est porté, pour chaque catégorie, sur un ou plusieurs locaux particulièrement représentatifs de la catégorie. Le classement cadastral est donc un indicateur de la qualité globale du logement.

Les modalités :

1	grand luxe	5	assez confortable
2	luxe	6	ordinaire
3	très confortable	7	médiocre
4	confortable	8	très médiocre

Le confort du logement

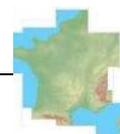
Trois niveaux de confort proches de ceux de l'INSEE sont proposés :

- sans confort : ni baignoire, ni douche, ni wc ;
- tout confort : baignoire ou douche, wc et chauffage central ;
- confort partiel : toutes les autres possibilités.

La DGFIP prend en compte le wc dès lors qu'il est affecté en propre au logement, qu'il soit à l'intérieur de celui-ci ou à l'extérieur (sur la parcelle, sur le palier...), à la différence de l'INSEE qui ne prend en compte que les wc intérieurs. Les wc communs à plusieurs logements sont exclus du calcul du confort.

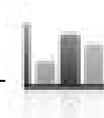
A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région



Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Indicateur qualitatif concernant les caractéristiques des logements.





Que faire du résultat ?

Interprétation et corrélations :

Pour répondre à la problématique : Où vis-je ? Dans quelles conditions ? Avec qui ?

La qualité du logement ajoute un élément qualitatif à la réflexion sur l'habitat, qu'il s'agisse de l'équipement standard des logements ou de l'état de la bâtisse et son confort.

- **Pour aller plus loin :**

Composition de la population active : en croisant les données de qualité de logement avec le poids des CSP sur le territoire, une analyse des disparités sociales peut être complétée.

Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux tendances d'évolution des revenus des ménages et du logement (quelles populations sont les plus fragiles ? Où sont-elles concentrées ? Quel type de population est en recul/ croissance sur le territoire ? Quels types de logement se développent le plus ?)

Enjeux et potentiel prospectif :

L'approche par le logement permet d'anticiper les questions d'adéquation du logement avec l'évolution des ménages. L'évolution de la qualité des logements pose la question du niveau de confort des ménages, de fait, de la disparité sociale face à l'habitat.

Enjeux clés :

- Accès au logement salubre / rénovation urbaine
- Mixité et santé sociales : vers quelle composition la population semble-t-elle évoluer ? existe-t-il des concentrations de population cumulant plusieurs handicaps sociaux ?
- Bien-être des populations

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications du service Habitat de la DREAL Haute-Normandie. Publications à partir des données FILOCOM.

Publications des Caisses d'Allocations Familiales, etc.

Programmes Locaux de l'Habitat, Programmes OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat du parc privé).

Autres analyses et publications de diagnostic du territoire et de ses infra-territoires telle que la publication de l'ORS (*Données sanitaires et sociales régionales - Déclinaisons*)

territoriales, Étude financée par l'Agence Régionale de Santé et la Région de Haute-Normandie dans le cadre de l'élaboration du Programme Régional de Santé, Novembre 2010)

Indicateur n° 29 : Dotation du territoire en équipements de santé

Problématique : Cadre de vie
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Dotation du territoire en équipements de santé	<i>nombre pondéré de médecins / infirmières sur la commune et les territoires proches (piéton / vélo) 2007 pour 1000 hab.</i>
---	---

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	xx
Périodicité de la mesure	<i>Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur</i>
Dernière année disponible	
Source	
Nature précise des données de bases	INSEE BPE
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan Pouliquen Calcul : Sylvain Comte
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	

Définitions et concepts fondamentaux

Cette fiche est à mettre en jour, actuellement le résultat présenté est issu d'une autre étude.

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT

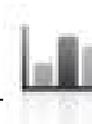


L'analyse de la dotation d'un territoire en structure de santé et, plus précisément, en praticiens peut être intéressante, en termes de tendance générale, à l'échelle du SCoT. Cependant, pour répondre à la problématique du cadre de vie, elle prend sens en analysant les disparités existantes entre sous-territoires.

La Haute-Normandie présente depuis un certain nombre d'années une densité d'offre médicale libérale en deçà de la moyenne nationale et ne parvient pas à combler son retard.

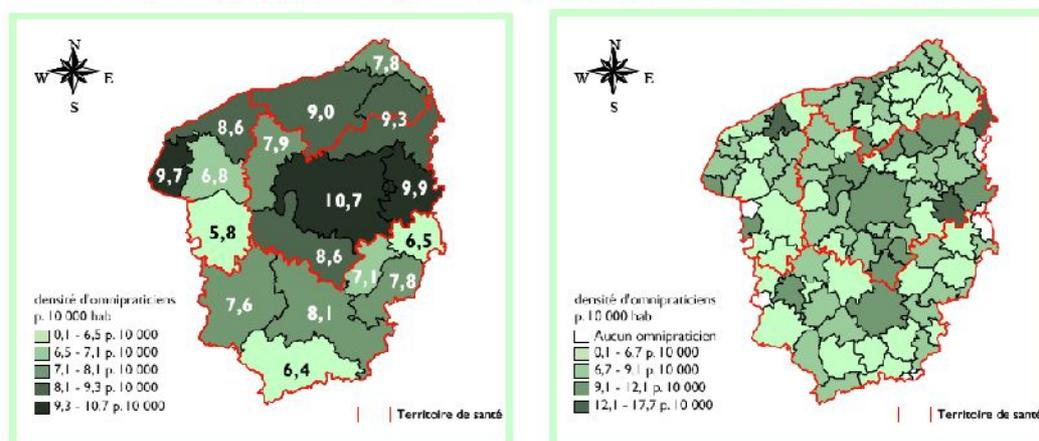
L'analyse de l'offre par sous-territoire permet de mettre en avant les déséquilibres intra-territoriaux.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif pouvant être accompagné d'une représentation visuelle de la densité de médecins et infirmiers pour 1 000 hab. à l'échelle d'analyse retenue. A titre d'exemple, l'ORS Haute-Normandie présente ces résultats au territoire de proximité et de premier recours (découpages territoriaux réalisés en fonction de considération d'accès à des services de soins, d'éducation et de commerces).

Densité d'omnipraticiens par territoire de proximité et territoire de 1^{er} recours



Sources : Insee RP 2007, ARS

Exploitation : ORS – Arcview – GéoFLA

* Offre de soins hors région pour les territoires de premiers recours de Dreux, Orbec, La Rivière-Saint-Sauveur, Saint-Germer-de-Ly et Louviers

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

Pour répondre à la problématique :

La problématique du cadre de vie vise à analyser les équipements qui participent du quotidien des populations. La santé est un des domaines les plus sensibles pour les populations et l'évolution de la présence de médecins et infirmiers sur le territoire est un indicateur de confort ou de précarité pour les populations considérées.

- **Pour aller plus loin :**

Densité de population / Densité de logement / Solde migratoire : ces indicateurs permettraient de compléter l'analyse par la prise en compte des données de population, notamment sur de petits territoires.

Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée/ Revenus : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux tendances d'évolution de la dotation du territoire en services de santé (quelles populations sont les plus fragiles ? Où

sont-elles concentrées ? Quel type de population est en recul/ croissance sur le territoire ? Quelles zones du territoire voient leur nombre de praticiens chuter/ augmenter ?)

Poids du présentiel / Poids des activités de services (notamment sociaux et médico-sociaux) : ces éléments pourraient être rapprochés d'une sous-représentation des praticiens sur le territoire.

Enjeux et potentiel prospectif :

Les projections du nombre de médecins à l'horizon 2030 effectuées par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du ministère de la santé (Dress) confirment la baisse importante du nombre de professionnels en Haute-Normandie. Leur nombre devrait baisser de 10 % au cours des dix prochaines années. Ce scénario de référence a été réalisé sur la base d'un maintien des choix individuels des médecins. Il montre que, malgré un fort relèvement du numerus clausus jusqu'à 8 000 en 2011, le nombre de médecins en activité ne retrouverait son niveau actuel qu'en 2030.

Enjeux clés :

- Attractivité résidentielle : le territoire analysé offre-t-il un panel de services suffisant pour attirer et/ou maintenir les populations ?
- Bien être : l'équipement du territoire est-elle suffisante pour couvrir les nécessités – et leurs évolutions - de la population ?

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Analyses INSEE au bassin de vie ou à une autre échelle.

Autres analyses et publications de diagnostic du territoire et de ses infra-territoires telle que la publication de l'ORS (*Données sanitaires et sociales régionales - Déclinaisons territoriales*, Étude financée par l'Agence Régionale de Santé et la Région de Haute-Normandie dans le cadre de l'élaboration du Programme Régional de Santé, Novembre 2010) prenant en compte plusieurs types de praticiens et de structures médicales (pour personnes handicapées, établissements structurants, etc.)

Indicateur n° 30 : Densité de commerces

Problématique : Cadre de vie
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Densité de commerces pour 1000 habitants	<i>Nombre de commerce de détail alimentaire et de proximité en 2007</i>
	<i>Nombre de commerce de gamme intermédiaire en 2007</i>
	<i>Nombre de grande surface en 2007 (pondération à 3,5km et 7km)</i>
	<i>total pour 1000 h.</i>

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	
Périodicité de la mesure	<i>Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur</i>
Dernière année disponible	
Source	<i>INSEE BPE</i>
Nature précise des données de bases	
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Erwan Pouliquen, calcul Sylvain Comte</i>
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	

Définitions et concepts fondamentaux

Cette fiche est à mettre en jour, actuellement le résultat présenté est issu d'une autre étude.

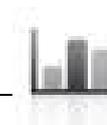
A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT



L'analyse de la dotation d'un territoire en commerces et, plus précisément, en commerces de proximité et de détail, peut être intéressante, en termes de tendance générale, à l'échelle du SCoT. Cependant, pour répondre à la problématique du cadre de vie, elle prend sens en analysant les disparités existantes entre sous-territoires.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

Pour répondre à la problématique :

La problématique du cadre de vie vise à analyser les équipements qui participent du quotidien des populations. Les commerces sur le territoire sont l'indicateur d'un cadre propice à la consommation de biens de nécessité comme supérieurs. Ils participent également de l'appréciation du poids de l'économie présente.

- **Pour aller plus loin :**

Densité de population / Densité de logement / Solde migratoire : ces indicateurs permettraient de compléter l'analyse par la prise en compte des données de population, notamment sur de petits territoires.

Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée/ Revenus : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux tendances d'évolution de la dotation du territoire en commerces de proximité (quelles populations sont les plus fragiles ? Où sont-elles concentrées ? Quel type de population est en recul/ croissance sur le territoire ? Quelles zones du territoire sont les plus dotées en commerces ?)

Poids du présentiel : ces éléments pourraient être rapprochés d'une sous-représentation des commerces sur le territoire.

Enjeux et potentiel prospectif :

Enjeux clés :

- Attractivité résidentielle / Bien être : le territoire analysé offre-t-il un panel de services suffisant pour attirer et/ou maintenir les populations ? l'équipement du territoire est-elle suffisante pour couvrir les nécessités – et leurs évolutions - de la population ?

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Analyses INSEE au bassin de vie ou à une autre échelle.

Analyses des CCI sur l'attractivité des territoires. Diagnostics de l'attractivité résidentielle des territoires par les collectivités

Indicateur n° 31 : Consommation d'énergie par type de combustible

Problématique : Cadre de vie
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

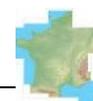
Résidences principales	<ul style="list-style-type: none"> - Chauffage urbain - Gaz de ville ou de réseau - Fioul - Electricité - Gaz en bouteilles ou en citerne - Autre
-------------------------------	---

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	% d'utilisation
Périodicité de la mesure	Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur
Dernière année disponible	2007
Source	INSEE Recensement
Nature précise des données de bases	DREALHN GK3 « dénombrement des logements »
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07 Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	Communes

Définitions et concepts fondamentaux

A quoi le compare-t-on ?

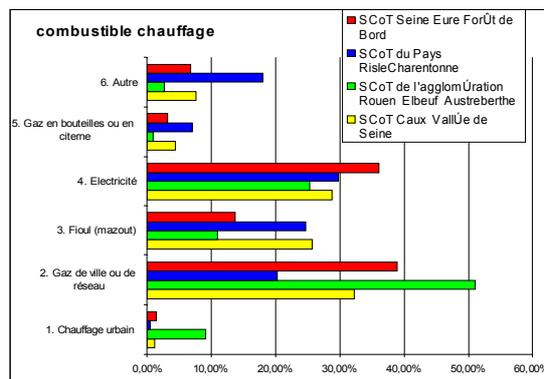
Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT



Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif présenté en forme d'histogrammes de pourcentage de consommation par type de combustible.



Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La problématique du cadre de vie vise à analyser la qualité de vie au quotidien des populations. L'énergie est un sujet au cœur des missions de la DREAL – notamment sur l'habitat – présentant non seulement un type de consommation mais également une exposition au risque de coût de l'énergie.

- **Pour aller plus loin :**

Qualité de l'habitat / Description du parc de logement : ces indicateurs permettraient de compléter l'analyse par la prise en compte des logements représentés sur le territoire.

Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée/ Revenus : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux tendances de consommation de l'énergie (quelle tendance de consommation sur les territoires où le poids des ménages les plus fragiles est le plus significatif)

Enjeux et potentiel prospectif :

La qualité environnementale est un enjeu croissant pour le quotidien des populations au sens où elle devient un critère dans la sélection d'un lieu de vie – enjeu qui gagnerait à être complété à l'avenir en indicateurs territoriaux de qualité de l'air, de l'eau ou encore par la prise en compte du bruit – et qu'elle reflète un comportement du citoyen en cohérence ou non avec les évolutions en matière de maîtrise de l'énergie.

Enjeux clés :

- Bien-être/ Vie citoyenne : les populations du territoire adoptent-elles des pratiques en cohérence avec les évolutions liées à la consommation d'énergie (hausse du prix du pétrole, maîtrise de la consommation d'énergie, etc.) ?
- Maîtrise de la consommation d'énergie et préservation de l'environnement

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

- Publications de l'ATMO sur la qualité de l'air dans les pôles urbains
- Plans de protection de l'atmosphère (PPA) à la DREAL
- Publications et cartes d'Air Normand sur les émissions de gaz
- Publications nationales ou régionales sur les tendances et disparités quant à la consommation d'énergie

Indicateur n° 32 : Trajets Domicile-Travail

Problématique : Accessibilité/ Mobilité
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Distance domicile-travail	Carte + présentation sous forme d'histogramme
Temps domicile-travail	Carte + présentation sous forme d'histogramme

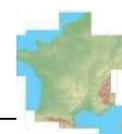
<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	Kilomètre, heures
Périodicité de la mesure	Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur
Dernière année disponible	INSEE
Source et nature précise des données de bases	DREAL HN GK3 « mobilité »
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07 Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	Exploitation complémentaire du recensement
Echelle la plus fine disponible	Communes

Définitions et concepts fondamentaux

Méthodologie à compléter.

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région



Les plans locaux d'urbanisme (PLU) doivent être compatibles (au sens juridique du terme) avec les plans de déplacements urbains (PDU), qui eux-mêmes doivent être compatibles avec les schémas de cohérence territoriaux (SCOT) lorsqu'ils existent. Il est donc pertinent d'observer les résultats de l'indicateur de déplacement domicile-travail au SCoT et d'en analyser les disparités à l'EPCI voire à la commune.

Il est également intéressant d'évaluer l'accessibilité d'un territoire comparativement à la moyenne régionale et nationale.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Indicateur quantitatif présenté sous forme cartographique.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La problématique de l'accessibilité et la mobilité vise à analyser les déplacements récurrents et nécessaires sur le territoire. Ainsi cette problématique analyse non seulement les déplacements des travailleurs du territoire – où vont-ils travailler ? Quelle charge horaire cela représente ? - mais également leur modalité de déplacement – nécessaire recours à la voiture ? Quelle motorisation des ménages ? - ; cela en lien avec la desserte dudit territoire en transports en commun et avec les enjeux de développement durable (les modalités de transport sont-elles durables ?).

- **Pour aller plus loin :**

Qualité de l'habitat / Description du parc de logement : ces indicateurs permettraient de compléter l'analyse par la prise en compte des logements des personnes aux trajets plus ou moins longs sur le territoire – à titre d'exemple, la longueur d'un trajet est-elle due à un cumul de handicaps sociaux ou à un choix d'habitat individuel excentré ?

Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée/ Revenus : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux évolutions des trajets domicile-travail.

Nombre d'établissements par secteur / Part des résidents travaillant sur le territoire : quel emploi potentiel sur le territoire ?

Enjeux et potentiel prospectif :

Les déplacements sont un enjeu croissant pour le quotidien des populations au sens où ils impactent leur bien-être au quotidien et qu'ils prédisposent à des comportements – utilisation croissante de la voiture – pouvant aller à l'encontre des politiques liées à l'environnement. La tendance à un recours croissant à l'automobile est un élément déterminant dans la volonté de promouvoir le recours aux transports en commun.

Enjeux clés :

- Bien-être/ Vie citoyenne : les populations du territoire adoptent-elles des pratiques en cohérence avec les évolutions de la consommation d'énergie (hausse du prix du pétrole, maîtrise de la consommation d'énergie, etc.) ?
- Déplacements et cohérence du maillage du territoire : la dotation du territoire en transports en commun est-elle suffisante ? les fréquences sont-elles adéquates ?

avec les besoins des populations ? Comment faire diminuer les usages de la voiture personnelle ?_

- Maîtrise de la consommation d'énergie et préservation de l'environnement

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

- Plans locaux d'urbanisme (PLU) / Plans de Déplacements urbains (PDU) / Périmètres de transports urbains (PTU) / Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Publications de l'ATMO sur la qualité de l'air dans les pôles urbains
- Plans de protection de l'atmosphère (PPA) à la DREAL
- Publications et cartes d'Air Normand sur les émissions de gaz

Indicateur n° 33 : Motorisation des ménages

Problématique : Accessibilité/ Mobilité
Axe : Dynamique population

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Modalité de transport	<i>Part modale « voiture, camion, fourgonnette »</i>
	<i>Part modale « transports en commun »</i>
Taux de motorisation des ménages	<i>Part des ménages sans voiture</i>
	<i>Part des ménages avec une voiture</i>
	<i>Part des ménages avec deux voitures</i>
	<i>Part des ménages avec trois voitures ou plus</i>

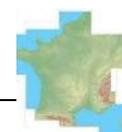
<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	%
Périodicité de la mesure	<i>Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur</i>
Dernière année disponible	2007
Source	INSEE recensement
Source et nature précise des données de bases	DREAL HN GK3 « mobilité »
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Michel MALANDAIN DREAL HN n° 02 35 58 53 07 Michel.Malandain@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	Exploitation complémentaire
Echelle la plus fine disponible	Communes

Définitions et concepts fondamentaux

Méthodologie

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région



Les plans locaux d'urbanisme (PLU) doivent être compatibles (au sens juridique du terme) avec les plans de déplacements urbains (PDU), qui eux-mêmes doivent être compatibles avec les schémas de cohérence territoriaux (SCoT) lorsqu'ils existent. Il est donc pertinent

d'observer les résultats des indicateurs liés aux déplacements des personnes au SCoT et d'en analyser les disparités à l'EPCI voire à la commune.

Il est également intéressant d'évaluer les modalités de transports sur un territoire comparativement à la moyenne régionale et nationale.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif présenté sous forme cartographique.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La problématique de l'accessibilité et la mobilité vise à analyser les déplacements récurrents et nécessaires sur le territoire. Ainsi cette problématique s'analyse non seulement avec un constat des déplacements des travailleurs du territoire – où vont-ils travailler ? Quelle charge horaire cela représente ? - mais également en observant les modalités de déplacement des ménages – nécessaire recours à la voiture ? Quelle motorisation des ménages ? - ; cela en lien avec la desserte dudit territoire en transports en commun, en cours d'étude au sein de la DREAL.

- **Pour aller plus loin :**

Qualité de l'habitat / Description du parc de logement : ces indicateurs permettraient de compléter l'analyse par la prise en compte des logements des personnes aux trajets plus ou moins longs sur le territoire – à titre d'exemple, la longueur d'un trajet est-elle due à un cumul de handicaps sociaux ou à un choix d'habitat individuel excentré ?

Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée/ Revenus : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux évolutions des trajets domicile-travail.

Enjeux et potentiel prospectif :

Les déplacements sont un enjeu croissant pour le quotidien des populations au sens où ils impactent leur bien-être au quotidien et qu'ils prédisposent à des comportements – utilisation croissante de la voiture – pouvant aller à l'encontre des politiques liées à l'environnement. La tendance à un recours croissant à l'automobile est un élément déterminant dans la volonté de promouvoir le recours aux transports en commun.

Enjeux clés :

- Bien-être/ Vie citoyenne : les populations du territoire adoptent-elles des pratiques en cohérence avec les évolutions liées à la consommation d'énergie (hausse du prix du pétrole, maîtrise de la consommation d'énergie, etc.) ?

- Maîtrise de la consommation d'énergie et préservation de l'environnement

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

- Plans locaux d'urbanisme (PLU) / Plans de Déplacements urbains (PDU) / Périmètres de transports urbains (PTU) / Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Publications de l'ATMO sur la qualité de l'air dans les pôles urbains
- Plans de protection de l'atmosphère (PPA) à la DREAL
- Publications et cartes d'Air Normand sur les émissions de gaz

Indicateur n° 34: Surfaces dédiées au logement et densité

Problématique : Répartition de l'occupation
des sols
Axe : Espaces

Quel est cet indicateur ?



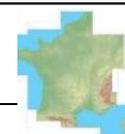
Variables concernées

Surfaces et densité de logements	Surface dédiée au logement en ha
	nombre de logements /ha

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	Nombre de logements par ha
Périodicité de la mesure	Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur
Dernière année disponible	1999 à 2008
Source et nature précise des données de bases	SITADEL
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	Surface terrain mal renseignée Indicateur nécessitant un travail à façon sur la base de données
Echelle la plus fine disponible	commune

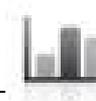
A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région



L'occupation des sols est par définition idéalement observable à l'échelle la plus fine disponible. Notre propos est d'établir un diagnostic d'un territoire délimité – le SCoT – afin d'en dégager des enjeux pour l'avenir, au regard de l'occupation du sol par son économie et sa population. Dans l'attente de travaux plus aboutis sur une représentation cartographique précise de l'occupation des sols, il est donc intéressant d'observer les types d'occupation des sols des territoires observés par poids des différents types d'aménagement sur le territoire, comparés les uns aux autres.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif pouvant être présenté sous forme cartographique. Il peut éventuellement être décliné par type de logement.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La problématique de l'occupation des sols est une problématique géographique. Elle vise à distinguer les dominantes d'occupation d'un territoire. Ainsi, on observe, d'une part, les hectares occupés par du logement et, d'autre part, la densité de logement sur le territoire. Il est donc possible de visualiser les zones plus ou moins occupées du territoire.

- **Pour aller plus loin :**

Population / Solde migratoire / Part des résidents travaillant sur le territoire : ces indicateurs permettent d'enrichir l'analyse de l'occupation des sols par la prise en compte de données humaines.

Qualité de l'habitat / Description du parc de logement : ces indicateurs permettraient de compléter l'analyse par la prise en compte de la typologie de logements sur le territoire.

Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée/ Revenus : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux évolutions des surfaces de logement.

Enjeux et potentiel prospectif :

La typologie de l'occupation des sols permet de suivre la tendance d'un territoire à être occupé par différents types d'acteurs – ménages, agriculture, activité. L'évolution des densités donnent des clés d'interprétation pour l'analyse de l'étalement urbain et de la concentration sur les infra-territoires.

Enjeux clés :

- Concentration/ Dispersion des logements
- Consommation de l'espace
- Attractivité résidentielle : le territoire analysé offre-t-il un panel de services suffisant pour attirer et/ou maintenir les populations ?

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

- Programmes Locaux de l'Habitat, Programmes OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat du parc privé).

Indicateur n° 35 : Surface agricole utile

Problématique : Répartition de l'occupation des sols
Axe : Espaces

Quel est cet indicateur ?

Variables concernées

Surface agricole utile (en ha)	<i>Surface agricole utile (en ha)</i>
---------------------------------------	---------------------------------------

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	Ha
Périodicité de la mesure	Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur
Dernière année disponible	
Source et nature précise des données de bases	DRAAF
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Sylvain Comte, DREAL HN
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	

Définitions et concepts fondamentaux

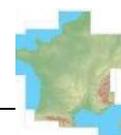
La surface agricole utile (SAU) est un concept statistique destiné à évaluer le territoire consacré à la production agricole, différente de la SAT (surface agricole totale). La SAU est composée de :

- terres arables (grande culture, cultures maraîchères, prairies artificielles...) ;
- surfaces toujours en herbe (prairies permanentes, alpages) ;
- cultures pérennes (vignes, vergers...).

Elle n'inclut pas les bois et forêts. Elle comprend en revanche les surfaces en jachère, c'est-à-dire les terres retirées de la production (gel des terres) Ces terres sont comprises dans les terres arables.

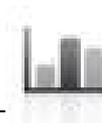
A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région



L'occupation des sols est par définition idéalement observable à l'échelle la plus fine disponible. Notre propos est d'établir un diagnostic d'un territoire délimité – le SCoT – afin d'en dégager des enjeux pour l'avenir, au regard de l'occupation du sol par son économie et sa population. Dans l'attente de travaux plus aboutis sur une représentation cartographique précise de l'occupation des sols, il est donc intéressant d'observer les types d'occupation des sols des territoires observés par poids des différents types d'aménagement sur le territoire, comparés les uns aux autres.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif pouvant être présenté sous forme cartographique. Notamment la DRAAF présente les surfaces moyennes des exploitations par canton.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La problématique de l'occupation des sols est une problématique géographique. Elle vise à distinguer les dominantes d'occupation d'un territoire. Ainsi, on observe, les zones plus ou moins occupées par l'agriculture.

- **Pour aller plus loin :**

Superficie totale du territoire / Population

OTEX / SAU des exploitations : ces indicateurs permettent d'observer les surfaces des exploitations par production, et ainsi d'en évaluer la contribution économique.

Taux de pauvreté / Taux de mortalité prématurée/ Revenus / Composition de la population active : il s'agirait de rapprocher les données propres à la condition de vie des populations aux évolutions des surfaces agricoles utilisées.

Enjeux et potentiel prospectif :

La typologie de l'occupation des sols permet de suivre la tendance d'un territoire à être occupé par différents types d'acteurs – ménages, agriculture, activité. L'évolution des densités donnent des clés d'interprétation pour l'analyse de l'étalement urbain et de la concentration sur les infra-territoires.

Enjeux clés :

- Concentration des exploitations agricoles
- Consommation de l'espace au détriment des terrains agricoles

- Aménagement du territoire : les enjeux en matière de politique de logements et de transports en commun en lien avec l'étalement urbain et/ou le mitage de l'espace rural sont importants dans une vision prospective associée à cet indicateur.

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Michel DELACROIX, DRAAF Haute-Normandie.

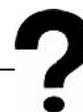
Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

- Publications de la DRAAF et données agricoles des DDTM.

Indicateur n° 36 : Poids de la forêt

Problématique : Répartition de l'occupation des sols
Axe : Espaces

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Poids de la forêt	<i>Surfaces boisées</i>
	<i>Taux de boisement (surfaces boisées / surface totale)</i>

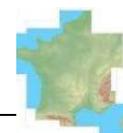
<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	<i>Ha</i>
Périodicité de la mesure	<i>Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur</i>
Dernière année disponible	
Source et nature précise des données de bases	<i>DRAAF</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Sylvain Comte, DREAL HN</i>
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	

Définitions et concepts fondamentaux

A compléter

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : infra (jusqu'à la commune), SCoT, région



L'occupation des sols est par définition idéalement observable à l'échelle la plus fine disponible. Notre propos est d'établir un diagnostic d'un territoire délimité – le SCoT – afin d'en dégager des enjeux pour l'avenir, au regard de l'occupation du sol par son économie et sa population. Dans l'attente de travaux plus aboutis sur une représentation cartographique précise de l'occupation des sols, il est donc intéressant d'observer les types d'occupation des sols des territoires analysés par le poids des différents types d'aménagement sur le territoire.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif pouvant être présenté sous forme cartographique.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

Pour répondre à la problématique :

La problématique de l'occupation des sols est une problématique géographique. Elle vise à distinguer les dominantes d'occupation d'un territoire. Ainsi, on observe, les zones plus ou moins occupées par la forêt.

La forêt, en fonction des essences et de son exploitation, représente une richesse locale, soit en termes de bien-être des populations et de cadre de vie, soit en termes de sources de revenus si le bois est exploité.

- **Pour aller plus loin :**

Superficie totale du territoire / Population

Indicateurs « cadre de vie » : la présence de la forêt sur le territoire peut également alimenter une analyse sur le cadre de vie des populations

Enjeux et potentiel prospectif :

La typologie de l'occupation des sols permet de suivre la tendance d'un territoire à être occupé par différents types d'acteurs – ménages, agriculture, activité. L'évolution des densités donnent des clés d'interprétation pour l'analyse de l'étalement urbain et de la concentration sur les infra-territoires.

Enjeux clés :

- Concentration des exploitations agricoles
- Consommation de l'espace au détriment des terrains agricoles
- Préservation de l'environnement non occupé
- Potentiel pour la filière bois

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Michel DELACROIX, DRAAF Haute-Normandie.

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

- Publications de la DRAAF et données agricoles des DDTM.

Indicateur n° 37 : Prix des terres à la petite région agricole

Problématique : Répartition de l'occupation des sols
Axe : Espaces

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Prix des terres à la petite région agricole	<i>Carte de la valeur des terres à la petite région agricole</i>
--	--

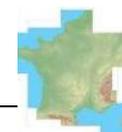
<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	<i>Euros</i>
Périodicité de la mesure	<i>Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur</i>
Dernière année disponible	
Source et nature précise des données de bases	<i>DRAAF</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Sylvain Comte, DREAL HN</i>
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	

Définitions et concepts fondamentaux

La région est divisée en 19 petites régions agricoles. Définies par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) en 1946, ces unités territoriales ont perdu de leur signification du fait de l'uniformisation des systèmes de production. Elles illustrent néanmoins le caractère plus ou moins hétérogène du territoire régional.

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : petite région agricole, région



Les petites régions agricoles se distinguent entre elles par les différences de potentiel agronomique. C'est ce potentiel agronomique qui détermine très largement la valeur du foncier agricole. Ainsi, le prix des terres est nettement supérieur à la moyenne régionale dans le Pays de Caux et sur le Plateau du Neubourg qui sont les zones les plus fertiles ; il est proche de la moyenne dans le Roumois et le Pays de Bray et se situe nettement en dessous dans l'Ouest de l'Eure, la Vallée de Seine et entre Bray et Picardie.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur présenté sous forme cartographique.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La problématique de l'occupation des sols est une problématique géographique. Elle vise à distinguer les dominantes d'occupation d'un territoire. L'évolution du prix des terres indique l'impact de cette occupation sur la valeur des terres. En effet, le potentiel agronomique des terres détermine très fortement la valeur du foncier agricole.

- **Pour aller plus loin :**

OTEX / SAU des exploitations : ces indicateurs permettent d'observer les surfaces des exploitations par production, et ainsi d'en évaluer la contribution économique.

Enjeux et potentiel prospectif :

La typologie de l'occupation des sols permet de suivre la tendance d'un territoire à être occupé par différents types d'acteurs – ménages, agriculture, activité. L'évolution des densités donnent des clés d'interprétation pour l'analyse de l'étalement urbain et de la concentration sur les infra-territoires.

Enjeux clés :

- Consommation de l'espace au détriment des terrains agricoles
- Concentration des exploitations agricoles
- Aménagement du territoire et potentiel agricole des terres

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Michel DELACROIX, DRAAF Haute-Normandie.

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

- Publications de la DRAAF et données agricoles des DDTM.

Indicateur n° 38 :
**Volume de logements
mis en chantier**

Problématique : Etalement urbain
Axe : Espaces

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Volume de logements mis en chantier entre 2004 et 2008 par type	<i>Volume de logements individuels mis en chantier entre 2004 et 2008</i>
	<i>Volume de logements collectifs mis en chantier entre 2004 et 2008</i>
	<i>Carte Atlas DREAL HN - Construction neuve en Haute-Normandie, taux de construction et part de l'individuel et du collectif construit entre 2006 et 2010</i>

Description de l'indicateur	
Unité de mesure	Volume
Périodicité de la mesure	annuelle
Dernière année disponible	2009 en date réelle
Source et nature précise des données de bases	SITADEL
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	commune

Définitions et concepts fondamentaux

La base de données Sit@del2.:

- Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les directions départementales du ministère et par les communes instructrices.
- Les résultats sont exprimés en date réelle. - Les chiffres portent sur le nombre total de logements répartis entre logements ordinaires et logements en résidence. Au sein des logements ordinaires, une distinction est faite entre les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs. Les logements en résidences (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, de tourisme, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en plus du gîte.- Les

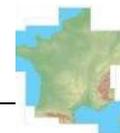
foyers ou les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement hôtelier.

Les nouvelles séries observent les créations de logements.

- Ces chiffres distinguent construction neuve (bâtiment totalement nouveau) et construction sur existant (bâtiment s'appuyant sur une partie existante : transformations de locaux en logements, ou construction supplémentaire de logements attenants à un bâtiment existant).

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : commune, EPCI, SCoT, région



L'observation de la dynamique de construction de logements est intéressante aux différentes échelles de programmation de la construction et de décision de construire.

De manière générale, la visualisation du phénomène sous forme cartographique à la commune est satisfaisante pour répondre à la problématique d'étalement urbain.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur quantitatif présenté sous forme cartographique.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La problématique de l'étalement urbain désigne le phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des villes – ou périurbanisation. Il s'observe d'une part par l'occupation des sols et d'autre part par la dynamique de construction des principaux aménagements (logements, locaux commerciaux et infrastructures). La distinction entre logement individuel et logement collectif permet ici de nuancer l'analyse en caractérisant le type de logement dominant dans la dynamique de construction.

- **Pour aller plus loin :**

Logement / Population : Cet étalement, qui est lié au développement démographique des agglomérations, se fait avec une densité du bâti d'autant plus faible que l'on s'éloigne du cœur des villes. La faible densité est due au caractère pavillonnaire de cette urbanisation, qui prend le plus souvent la forme du lotissement, la surface occupée par un foyer (maison + jardin privatif) étant plus importante que celle d'un appartement en immeuble, ainsi qu'à l'importance des espaces naturels conservés dans les communes concernées

Accessibilité / Mobilité : vitesse et longueur de déplacement et étalement urbain sont intimement liés : depuis 1960, l'explosion des mobilités a engendré une dilatation croissante des espaces urbains et des territoires.

Qualité environnementale : les sols artificialisés ne cessent de se développer, tout comme la consommation énergétique liée aux transports, l'une des principales sources de l'aggravation de l'effet de serre.

Enjeux et potentiel prospectif :

La typologie de l'occupation des sols permet de suivre la tendance d'un territoire à être occupé par différents types d'acteurs – ménages, agriculture, activité. L'évolution des densités donnent des clés d'interprétation pour l'analyse de l'étalement urbain et de la concentration sur les infra-territoires.

Enjeux clés :

- Consommation de l'espace au détriment des terrains agricoles
- Aménagement du territoire et développement des infrastructures : la zone observée est-elle suffisamment dense pour envisager le développement de projets d'infrastructures ? Est-elle sous desservie ? Quelle évolution de la typologie – urbain/rural – du territoire observe-t-on ?
- Mobilité et cohésion sociale
- Attractivité résidentielle : le territoire analysé offre-t-il un panel de services suffisant pour attirer et/ou maintenir les populations ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

DREAL Haute-Normandie, service Habitat

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

- Programmes Locaux de l'Habitat, Programmes OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat du parc privé).
- Publications de la DREAL

Indicateur n° 39 : Surface de locaux mis en chantier

Problématique : Etalement urbain
Axe : Espaces

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Surface de locaux mis en chantier entre 2004 et 2008	<i>surface de locaux mis en chantier de 2004 à 2008</i>
---	---

<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	
Périodicité de la mesure	<i>annuelle</i>
Dernière année disponible	<i>2009 en date réelle</i>
Source et nature précise des données de bases	<i>SITADEL</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Erwan POULIQUEN DREAL HN, n° 02 35 58 52 58 Erwan.Pouliquen@developpement-durable.gouv.fr</i>
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	<i>commune</i>

Définitions et concepts fondamentaux

La base de données Sit@del2.

- Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les directions départementales du ministère et par les communes instructrices.
- Les résultats sont exprimés en date réelle

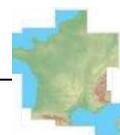
Les catégories de locaux distinguées par Sit@del2 sont définies par le code de l'urbanisme. La notion de local artisanal a été introduite en octobre 2007 lors de la réforme du droit des sols. La nomenclature des nouvelles séries, dans Sit@del2, prend donc en compte dorénavant l'artisanat comme type de local en tant que tel. Auparavant, dans Sitadel, les superficies de locaux artisanaux étaient incluses dans les données sur les bâtiments industriels et les commerces.

À l'inverse, les superficies de stockage agricole et celles des parkings et des aires de stationnement ne sont plus distinguées depuis la réforme d'octobre 2007 et ne sont donc plus comptabilisées en tant que telles par Sit@del2.

La catégorie « service public ou d'intérêt collectif » regroupe les six catégories suivantes : transports, enseignement et recherche, action sociale, ouvrage spécial, santé, culture et loisirs.

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : commune, EPCI, SCoT, région



L'évolution de la construction de locaux commerciaux est un phénomène propre à une économie locale mais qui s'insère dans une logique d'émulation de territoires plus larges tel que le SCoT ou encore la région. La différenciation à la commune permet de cibler les zones sujettes à l'étalement urbain.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur éventuellement présenté sous forme cartographique si disponible.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La problématique de l'étalement urbain désigne le phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des villes – ou périurbanisation. Il s'observe d'une part par l'occupation des sols et d'autre part par la dynamique de construction des principaux aménagements (logements, locaux commerciaux et infrastructures). La distinction entre logement individuel et logement collectif permet ici de nuancer l'analyse en caractérisant le type de logement dominant dans la dynamique de construction.

- **Pour aller plus loin :**

Accessibilité / Mobilité : vitesse et longueur de déplacement et étalement urbain sont intimement liés : depuis 1960, l'explosion des mobilités a engendré une dilatation croissante des espaces urbains et des territoires.

Qualité environnementale : les sols artificialisés ne cessent de se développer, tout comme la consommation énergétique liée aux transports, l'une des principales sources de l'aggravation de l'effet de serre.

Nombre d'emplois / Nombre d'établissements par secteur / Poids du présentiel : l'analyse de la dynamique de spécialisation du territoire apporte un éclairage économique à l'analyse de l'étalement urbain dû aux activités économiques.

Enjeux et potentiel prospectif :

La typologie de l'occupation des sols permet de suivre la tendance d'un territoire à être occupé par différents types d'acteurs – ménages, agriculture, activité. L'évolution des densités donne des clés d'interprétation pour l'analyse de l'étalement urbain et de la concentration sur les infra-territoires.

Enjeux clés :

- Consommation de l'espace au détriment des terrains agricoles
- Concentration des zones d'activité / sous-occupation des zones d'activité
- Aménagement du territoire et développement des infrastructures : la zone observée est-elle suffisamment dense pour envisager le développement de projets d'infrastructures ?
- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprise

Comment l'enrichir ?



Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications du département Etudes-Aménagement de la CCI de l'Eure sur le marché foncier des entreprises dans les Pays de l'Eure

Indicateur n° 40 : Occupation des zones d'activité

Problématique : Etalement urbain
Axe : Espaces

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Occupation des zones d'activité sur le territoire	Surface en m² disponible
	Surface en m ² aménagée cessible
	Surface totale

Description de l'indicateur	
Unité de mesure	M ²
Périodicité de la mesure	Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur
Dernière année disponible	
Source et nature précise des données de bases	CCI Eure
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Sylvain Comte, DREAL HN,
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	

Définitions et concepts fondamentaux

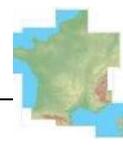
Fig. 1 : Surfaces des espaces d'activités dans l'Eure au 31/12/2007 (en ha)

Surface totale 6 941					
Surface aménagée 3 220			Surface non aménagée 3 721		
Cessible 2 685		Non Cessible 535	Projet court terme (2, 3 à 5 ans)* Pré-opérationnelle ou viabilisation à 2 ans	Projet moyen terme (6 à 9 ans) Opportunité faisabilité	Projet long terme (10 ans et plus) Invention
Occupée	Disponible				
2 438	247		532	388	2 801

* Echéance au 1^{er} mars mise sur le marché (Source : CCI de l'Eure, Département Eure-Environnement, sept. 2008)

⁽¹⁾ Le fichier des entreprises enregistre l'état civil des entreprises et de leurs établissements, situés dans le département de l'Eure et inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS).

⁽²⁾ Source : Direction Départementale de l'Équipement, http://www.eure.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=278.



A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : SCoT, département

A ce jour, l'occupation des zones d'activités est analysée principalement par la CCI de l'Eure par Pays.

Il est intéressant d'observer la moyenne du territoire (surfaces occupée versus disponibles notamment) et l'évolution de cet indicateur.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?

Indicateur quantitatif.



Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La problématique de l'étalement urbain désigne le phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des villes – ou périurbanisation. Il s'observe d'une part par l'occupation des sols et d'autre part par la dynamique de construction des principaux aménagements (logements, locaux commerciaux et infrastructures).

- **Pour aller plus loin :**

Accessibilité / Mobilité : vitesse et longueur de déplacement et étalement urbain sont intimement liés : depuis 1960, l'explosion des mobilités a engendré une dilatation croissante des espaces urbains et des territoires.

Qualité environnementale : les sols artificialisés ne cessent de se développer, tout comme la consommation énergétique liée aux transports, l'une des principales sources de l'aggravation de l'effet de serre.

Nombre d'emplois / Nombre d'établissements par secteur / Poids du présentiel : l'analyse de la dynamique de spécialisation du territoire apporte un éclairage économique à l'analyse de l'étalement urbain dû aux activités économiques.

Enjeux et potentiel prospectif :

La typologie de l'occupation des sols permet de suivre la tendance d'un territoire à être occupé par différents types d'acteurs – ménages, agriculture, activité. L'évolution des densités donnent des clés d'interprétation pour l'analyse de l'étalement urbain et de la concentration sur les infra-territoires.

Enjeux clés :

- Consommation de l'espace au détriment des terrains agricoles
- Concentration des zones d'activité / sous-occupation des zones d'activité

- Aménagement du territoire et développement des infrastructures : la zone observée est-elle suffisamment dense pour envisager le développement de projets d'infrastructures ?
- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprise

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

Frédéric Allais, CCI Eure.

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Publications du département Etudes-Aménagement de la CCI de l'Eure sur le marché foncier des entreprises dans les Pays de l'Eure.

Indicateur n° 41 :
**Desserte du territoire
en infrastructures**

Problématique : Etalement urbain
Axe : Espaces

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Desserte du territoire en infrastructures (routes, ferroviaire, etc)	<i>Carte DREAL HN - des liaisons de transports entre les communes de type grands pôles urbains, pôles urbains secondaires, bourgs ruraux et communes d'accompagnement, Rouen et Le Havre</i>
	<i>Carte DREAL HN - Grandes infrastructures de transport actuelles et futures en Haute-Normandie</i>

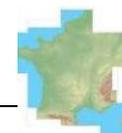
<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	<i>Cartes</i>
Périodicité de la mesure	<i>Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur</i>
Dernière année disponible	
Source et nature précise des données de bases	<i>DREAL</i>
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	<i>Sylvain Comte, DREAL HN</i>
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	

Définitions et concepts fondamentaux

Méthodologie

A quoi le compare-t-on ?

Echelles pertinentes : carte de la Haute-Normandie



La carte de la DREAL HN présentant les liaisons de transports entre les communes de type grands pôles urbains, pôles urbains secondaires, bourgs ruraux et communes d'accompagnement, Rouen et Le Havre (*Définition d'une typologie des communes de Haute-Normandie dans le domaine de l'habitat*, Février 2010, DREAL Haute-Normandie

Habitat et territoires et CETE Normandie Centre) complète la carte des infrastructures existantes et en projets sur le territoire haut-normand.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur présenté sous forme cartographique.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La problématique de l'étalement urbain désigne le phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des villes – ou périurbanisation. Il s'observe d'une part par l'occupation des sols et d'autre part par la dynamique de construction des principaux aménagements (logements, locaux commerciaux et infrastructures).

- **Pour aller plus loin :**

Accessibilité / Mobilité : vitesse et longueur de déplacement et étalement urbain sont intimement liés : depuis 1960, l'explosion des mobilités a engendré une dilatation croissante des espaces urbains et des territoires.

Qualité environnementale : les sols artificialisés ne cessent de se développer, tout comme la consommation énergétique liée aux transports, l'une des principales sources de l'aggravation de l'effet de serre.

Nombre d'emplois / Nombre d'établissements par secteur / Poids du présentiel : l'analyse de la dynamique de spécialisation du territoire apporte un éclairage économique à l'analyse de l'étalement urbain dû aux activités économiques.

Logement / Population : l'étalement lié au développement démographique des agglomérations, se fait avec une densité du bâti d'autant plus faible que l'on s'éloigne du cœur des villes. Cela pose la question de la desserte pour les zones d'habitation dispersées

Enjeux et potentiel prospectif :

La typologie de l'occupation des sols permet de suivre la tendance d'un territoire à être occupé par différents types d'acteurs – ménages, agriculture, activité. L'évolution des densités donnent des clés d'interprétation pour l'analyse de l'étalement urbain et de la concentration sur les infra-territoires.

Enjeux clés :

- Consommation de l'espace au détriment des terrains agricoles

- Aménagement du territoire et développement des infrastructures : la zone observée est-elle suffisamment dense pour envisager le développement de projets d'infrastructures ?
- Attractivité du territoire pour l'implantation d'entreprise / Attractivité résidentielle : le territoire observé est-il suffisamment desservi ?

Comment l'enrichir ?



Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

DREAL Haute-Normandie, Service Déplacements

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

Des études sont en cours à la DREAL Haute-Normandie notamment sur les sujets de la densification et de la desserte du territoire en transports en commun. Ces études pourront donner à l'avenir une dimension qualitative à l'observation des indicateurs d'étalement urbain.

Indicateur n° 42 : Zones sous contraintes

Problématique : Etalement urbain
Axe : Espaces

Quel est cet indicateur ?



Variables concernées

Carte des sites et paysages protégés
Carte des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)
Réseau Natura 2000, Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande + données de surfaces
Carte des zones à risques PPRI
Carte des zones à risques PPRT

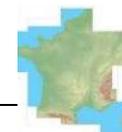
<i>Description de l'indicateur</i>	
Unité de mesure	Carte
Périodicité de la mesure	Fréquence de calcul, de collecte ou de parution de l'indicateur
Dernière année disponible	
Source et nature précise des données de bases	DREAL HN
Référent DREAL responsable de collecte auprès des producteurs des données	Sylvain Comte, DREAL HN
Limites et biais connus	
Echelle la plus fine disponible	

Définitions et concepts fondamentaux

Réglementations

A quoi le compare-t-on ?

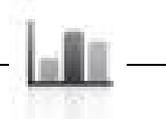
Echelles pertinentes : carte de la Haute-Normandie



Un certain nombre de réglementations régit l'occupation des sols. En ce sens ces « zones sous contraintes » représentent des limites à l'étalement urbain soit en tant que zones

naturelles protégées ou en tant que zones évaluées à risques. Elles s'observent donc par comparaison aux cartes d'aménagement de la Haute-Normandie, notamment celles présentant l'évolution de la construction.

Quelle(s) forme(s) prend sa représentation ?



Indicateur présenté sous forme cartographique.

Que faire du résultat ?



Interprétation et corrélations :

- **Pour répondre à la problématique :**

La problématique de l'occupation des sols est une problématique géographique. Elle vise à distinguer les dominantes d'occupation d'un territoire. Les zones sous contraintes apportent une information réglementaire à ce phénomène d'occupation. Dans la problématique de l'étalement urbain, elles marquent la limite de l'urbanisation soit en raison d'une atteinte aux zones protégées, soit car il est jugé risqué d'y aménager des locaux, logements ou infrastructures.

- **Pour aller plus loin :**

Indicateurs d'occupation des sols

Population / Mouvements migratoires : l'apport de données humaines à l'observation des zones sous contraintes permet d'anticiper des effets de densification ou de dispersion autour de ces zones.

Indicateurs de degré de renouvellement / Spécialisation : la dynamique des activités économiques donnent également une dimension supplémentaire à l'observation géographique des zones sous contraintes, à savoir sur le potentiel de développement en marge de ces zones.

Enjeux et potentiel prospectif :

La typologie de l'occupation des sols permet de suivre la tendance d'un territoire à être occupé par différents types d'acteurs – ménages, agriculture, activité. L'évolution des densités donnent des clés d'interprétation pour l'analyse de l'étalement urbain et de la concentration sur les infra-territoires. Les zones sous contraintes marquent la limite de l'étalement quant à l'avenir du développement économique et urbain du territoire.

Enjeux clés :

- Aménagement du territoire et potentiel de développement
- Développement durable et gestion du foncier
- Consommation de l'espace au détriment des terres non aménagées

Comment l'enrichir ?

Le référent expert à solliciter pour approfondir l'analyse :

DREAL Haute-Normandie / DDTM

Les compléments d'analyse (études, document de planification, etc.)

L'étude en cours sur l'Axe Seine produit une cartographie de synthèse des contraintes du territoire. Elle pourra par la suite être réintégrée à la grille d'indicateur.

De plus, le Grenelle de l'Environnement appuie la notion de « trame verte/ trame bleue » qui à l'avenir devra compléter ces indicateurs, sous forme cartographique.